



Statistiques des villes suisses 2025



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Département fédéral de l'intérieur DFI
Bundesamt für Statistik BFS
Office fédéral de la statistique OFS

Schweizerischer Städteverband
Union des villes suisses
Unione delle città svizzere



Statistiques des villes suisses 2025

Annuaire statistique de l'Union des villes suisses
86^e édition

Rédaction Léa Pacozzi, Monika Litscher, UVS
Contenu Davide Molinari, OFS
Éditeurs Union des villes suisses UVS
Office Fédéral de la Statistique OFS

Berne et Neuchâtel, 2025



Table des matières

Préface	4
Les 179 villes suisses	6
00 Point fort	8
01 Population	14
02 Espace	20
03 Travail et rémunération	24
04 Énergie	28
05 Construction et logement	32
06 Tourisme	36
07 Mobilité et transports	40
08 Sécurité sociale	44
09 Éducation	48
10 Politique	52
11 Finances publiques	58
12 Agglomérations	62
Définitions	64



Préface

Chères lectrices, chers lecteurs,

Réagir aux transformations urbaines et les organiser est une tâche permanente des villes. C'est dans le souci de s'adapter aux besoins d'aujourd'hui que s'inscrit la nouvelle publication des «Statistiques des villes suisses». Arborant une forme nouvelle, elle a cette année un format plus petit, plus compact, plus interactif et contient davantage de visualisations et moins de textes. Les textes complètent les représentations visuelles sélectionnées et invitent les lectrices et lecteurs à approfondir leurs recherches dans les données en ligne. Thématiquement parlant, nous vous invitons à vous laisser guider en ligne par la structure thématique établie et à consulter le tableau de bord de l'Office fédéral de la statistique. Vous y retrouverez des données recueillies depuis de nombreuses années et des données nouvelles, ordonnées selon les catégories de taille ou de manière ciblée sur la ville et l'agglomération de votre choix.

La transformation de la Suisse urbaine se traduit aussi par le fait que le nombre de villes, définies par les critères de l'Office fédéral de la statistique (année de référence 2020), a augmenté depuis la dernière publication: on compte dix villes de plus (soit désormais 172 au total), et trois agglomérations supplémentaires (soit 52 au total). La Suisse, pays urbain, croît. Dans l'annuaire «Statistiques des villes suisses», vous retrouverez les nouvelles villes, auxquelles s'ajoutent, comme d'ordinaire, les sept villes membres de l'Union des villes suisses de par leur droit historique.

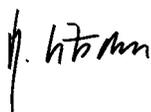
L'édition de cette année présente comme point fort le thème de l'«agriculture urbaine». Un sujet bien adapté aux villes et assorti de données qui se rapportent au territoire communal. Nous exposerons comment l'exploitation agricole des surfaces utiles dans les villes a évolué entre les années 2000 et 2023. Si l'on constate une légère augmentation de la surface agricole utile moyenne par exploitation, celle des surfaces cultivées en agriculture biologique est bien plus marquée. Aujourd'hui, sur

le territoire communal des villes, près d'une exploitation sur six pratique l'agriculture biologique. En revanche, le nombre de personnes travaillant dans l'agriculture urbaine a quant à elle fortement baissé au cours des vingt dernières années. Si l'on considère l'orientation économique des exploitations, on fait la distinction entre la production végétale, animale et mixte. Les villes présentent une part assez élevée de production végétale. Cette tendance dans l'agriculture urbaine, exprime une attitude progressiste: il faut avant tout que ce soit biologique et végétal. Si nous considérons l'exploitation des surfaces et des sols agricoles, il apparaît qu'en 2023, les surfaces vertes affectées à des fins d'exploitation dans la zone agricole urbaine était de 73 000 hectares.

Vous trouverez aussi dans les chapitres standards des données récentes, par exemple sur l'imperméabilisation des sols. Cette publication a conservé une constante, à savoir que pour la dixième année, elle est, à nouveau, éditée et publiée sous la direction conjointe de l'Office fédéral de la statistique et de l'Union des villes suisses. Nous remercions donc pour leur excellente collaboration tous nos partenaires, les services officiels de la Confédération et des villes ainsi que les associations professionnelles et l'ensemble des organismes et des personnes référencées dans le répertoire des sources ! Nous adressons des remerciements particuliers à l'équipe de la section Publishing et diffusion (PUB) de l'OFS. Et naturellement aussi à vous, chers lecteurs et lectrices !

Nous vous souhaitons une bonne lecture et de nombreuses découvertes en surfant sur les tableaux de bord ou en feuilletant la publication !

Berne et Neuchâtel, mai 2025



Monika Litscher
Union des villes suisses
Directrice



Georges-Simon Ulrich
Office fédéral de la statistique
Directeur



Accéder à toutes les données de la publication

Remarques

L'interprétation des données et la rédaction des textes de cette publication relèvent du choix de l'Union des villes suisses. La terminologie et les définitions statistiques de l'OFS ne sont pas appliquées de manière systématique dans le texte.

L'attribution des villes aux classes de taille se base sur le nombre d'habitant-e-s au 31.12.2023.

Pour les représentations visuelles, les données utilisées proviennent uniquement des 179 communes considérées.



00



Les données détaillées sur cette thématique sont disponibles en ligne.

Point fort

Le hameau d'Oberbottigen regroupe quelques maisons, une église et plusieurs hectares de surface agricole, ainsi en s'y baladant on ne s'imagine pas que l'on foule le périmètre communal de la ville de Berne. Contrairement aux idées reçues, l'agriculture existe bel et bien sur le territoire urbain. Dans les faits, 11% des exploitations agricoles suisses se trouvent dans les périmètres communaux des villes. Cette thématique a donc son importance pour les villes, qui sont actrices dans le domaine. Favoriser la conservation des surfaces agricoles dans les villes est un véritable enjeu, pour favoriser un espace mixte et agréable à vivre, mais aussi pour promouvoir le secteur. Les villes suisses ne se composent pas exclusivement de territoires très construits, mais aussi de surfaces de différentes mesures, formes et couleurs. La Suisse urbaine est très diversifiée, et l'agriculture en est un élément relativement important. Les médias ont parfois tendance à différencier villes et campagne, or il arrive que les intérêts de ces deux espaces soient plus proches qu'ils n'y paraissent.

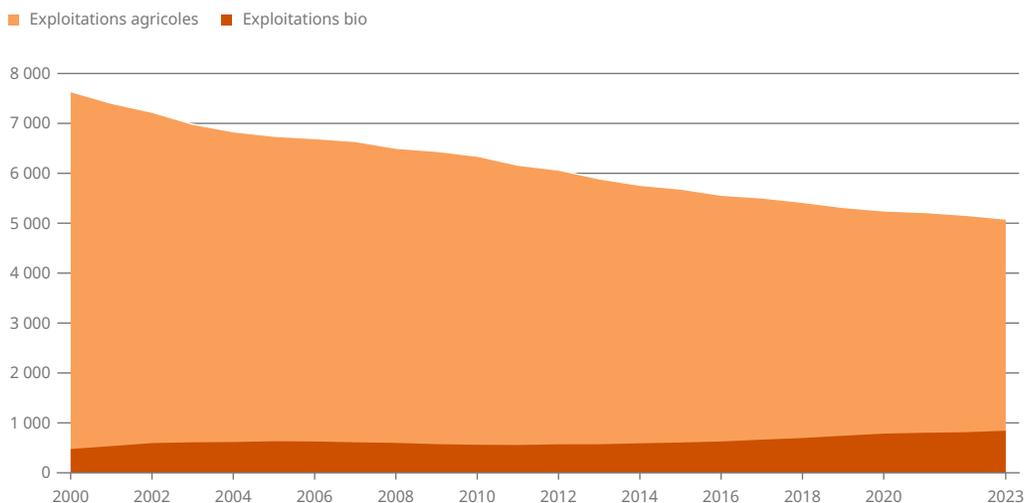
Le point fort de cette publication met en avant l'agriculture en ville, et offre un aperçu, qui fait un état de la situation des exploitations agricoles sur le territoire urbain entre 2000 et 2023. À la fin du chapitre, cet aspect est élargi à d'autres formes d'agriculture urbaine.

L'essor des exploitations biologiques en ville

Entre 2000 et 2023, le nombre d'exploitations agricoles dans les villes a drastiquement baissé. En effet, leur nombre baisse de 33,4% en une vingtaine d'années, ce qui correspond à l'arrêt de 2554 exploitations. Cependant, en parallèle le nombre d'exploitations biologiques a énormément augmenté, avec une hausse de 76,7%, c'est-à-dire avec 366 nouvelles exploitations. Ce constat s'observe aussi dans le reste de la Suisse, où 22 818 exploitations ont disparu. Par ailleurs, l'augmentation du nombre d'exploitations biologiques est légèrement plus forte en ville – la hausse est de 77% en ville et de 61% en Suisse entre 2000 et 2023. Elle est particulièrement importante dans les villes de plus de 100 000 habitant-e-s et celles de moins de 10 000 habitant-e-s, avec une croissance annuelle moyenne de 2,5%.

Cette hausse est, certainement, un résultat des politiques publiques de tous les niveaux de l'État pour encourager une agriculture plus respectueuse de l'environnement. C'est aussi un effet du changement des modes de consommation. La préférence accordée aux produits biologiques par les consommateurs et consommatrices a un effet sur ce virage vert de la production. La sensibilité écologique des populations urbaines impacte donc cette hausse.

Exploitations agricoles dans les villes, de 2000 à 2023



État des données: 14.05.2024

Source: OFS - Relevé des structures agricoles (STRU)

gr-f-ssv-07.02.02

© OFS 2025

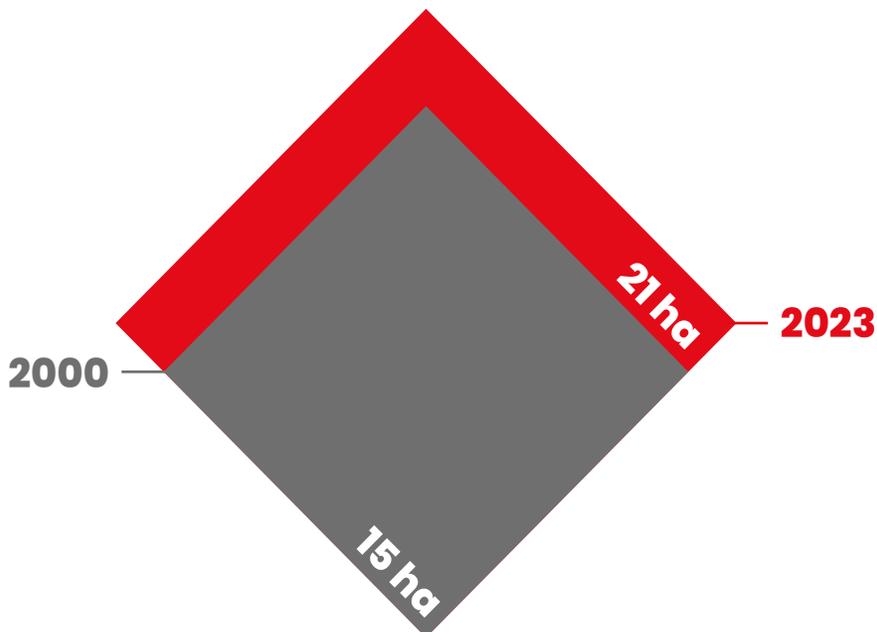
On observe aussi un changement structurel dans la surface agricole utile des exploitations. En effet, alors que leur nombre baisse, leur surface agricole moyenne a plutôt tendance à augmenter. Dans les villes suisses, les surfaces agricoles utiles (SAU) des exploitations ont, ainsi, grandi d'environ 6 hectares en moyenne en vingt-trois ans.

On constate donc un changement important, où les petites exploitations s'agrandissent, et où les agriculteurs adoptent une production biologique.

L'agriculture représente aussi un secteur économique en évolution. En parallèle de la baisse du nombre d'exploitations, le nombre d'emplois dans l'agriculture urbaine a lui aussi baissé (-28%), avec la perte de 6735 emplois. De manière similaire, les emplois dans la production biologique ont, quant à eux, nettement augmenté (+131%), avec la création de 1920 nouveaux emplois. Là aussi l'agriculture biologique dynamise le secteur, en préservant un certain nombre d'emplois. Investir dans une production agricole respectueuse de l'environnement représente une opportunité de créer et de conserver des emplois dans un secteur fragile.

Surface agricole utile par exploitation

En hectares (ha) par exploitation, pour les 179 villes considérées



Les hectares utilisés dans l'agriculture

Il existe plusieurs types de surfaces agricoles utiles: les cultures pérennes, les terres ouvertes et les surfaces herbagères. Cette dernière catégorie, qui regroupe les terres de pâturage, représente 70% des terres agricoles urbaines.

On constate aussi que les surfaces agricoles utiles sont principalement réparties dans les villes de 10 000 à 49 999 habitant-e-s. Ces catégories de villes semblent être les lieux les plus appropriés pour l'agriculture.

Surface agricole utile selon le type de culture et la taille de la commune, en 2023

En pourcent de la surface agricole utile



D'autres formes d'agriculture urbaine

L'agriculture dans un sens plus large est aussi pratiquée de manière non-professionnelle dans les villes. Avec le développement d'une ville plus verte, et l'encouragement de la vie de quartier et des projets collaboratifs, de nouvelles formes de culture ont poussées dans les villes suisses.

Pour commencer, on peut difficilement parler de ce sujet sans évoquer les traditionnels jardins familiaux. Cela fait des décennies que les citoyen-ne-s suisses cultivent ces petites parcelles aux abords des centres-villes. Ils offrent un espace vert et un contact à la terre, qui a pu manquer en ville.

En plus de ces formats traditionnels et toujours très populaires, les espaces de culture deviennent très courants dans les écoquartiers. C'est ainsi que le nouveau quartier des Vergers à Meyrin a constitué une ferme urbaine en son sein. Cette forme d'agriculture urbaine permet de constituer toute une chaîne de production et de distribution à l'échelle du quartier, et sensibilise enfants et adultes à l'art de l'agriculture. Ce domaine est en plein essor et de tels exemples devraient se multiplier à l'avenir en ville comme ailleurs.

Au-delà des idées reçues, ville et campagne sont deux univers plus proches qu'ils n'y paraissent. Bien que l'agriculture urbaine ait ses domaines spécifiques, elle existe et contribue à la constitution d'un espace mixte et agréable vivre.



01



Les données détaillées sur cette thématique sont disponibles en ligne.

Population

La **population résidente permanente** comprend toutes les personnes de nationalité suisse ayant leur domicile principal en Suisse, les personnes de nationalité étrangère titulaires d'une autorisation de séjour ou d'établissement d'une durée minimale de 12 mois. En font partie les personnes avec livret B, C, ou livret du DFAE (fonctionnaires internationaux, diplomates et les membres de leurs familles). Elle inclut aussi les personnes de nationalité étrangère titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée pour une durée cumulée minimale de 12 mois ainsi que les personnes dans le processus d'asile totalisant au moins douze mois de résidence en Suisse.

En Suisse, comme dans les villes, la population augmente. Cette hausse de la population urbaine entraîne pour les villes des défis importants en termes d'infrastructure et d'aménagement. Cela nécessite de revoir la manière de vivre-ensemble et suppose des développements parfois importants. L'augmentation de la population représente par exemple des investissements dans les infrastructures, qu'il s'agisse de la garde d'enfants, des écoles ou des logements. Les villes doivent prévoir ces dépenses et cela constitue un véritable enjeu pour les années à venir.

La population des villes suisses est aussi très diverse. Elle se compose de différents groupes et individus, qui représentent tout un panel de besoins, auxquels les villes tâchent de répondre en collaboration avec les autres niveaux de l'État.

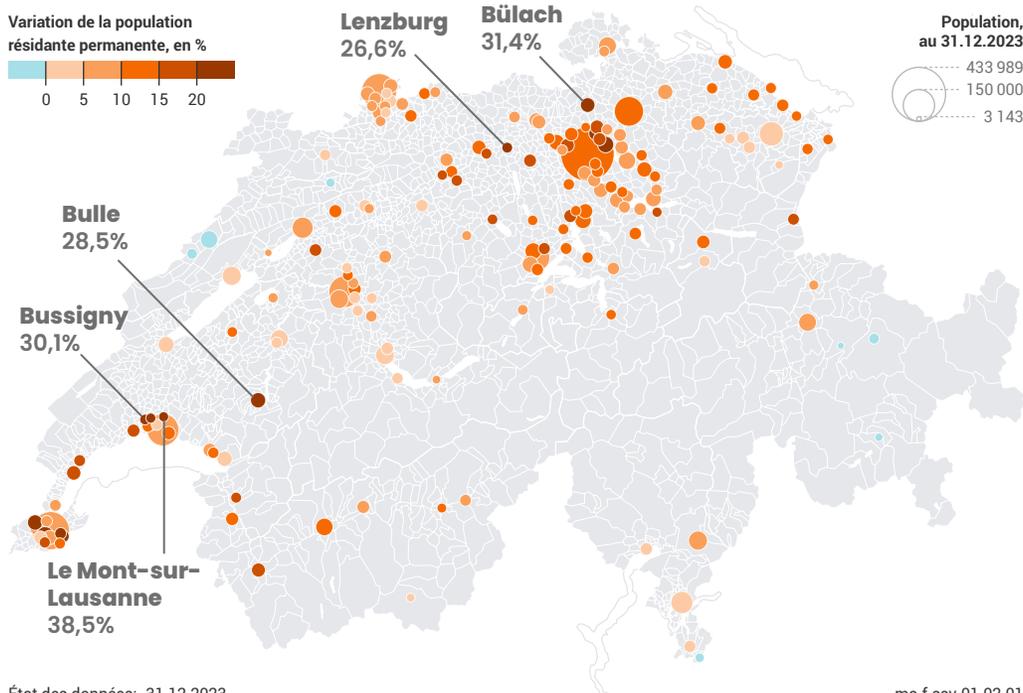
Où augmente la population ?

Entre 2013 et 2023, la population résidente permanente urbaine augmente à peine moins que la population de la Suisse (9% contre 10%). Cependant, cette croissance est très variée entre les villes.

1/4

des nouveaux habitant-e-s au sein de la population urbaine ont trouvé un domicile dans une des 6 plus grandes villes (entre 2013 et 2023).

Variation de la population résidente permanente, de 2013 à 2023

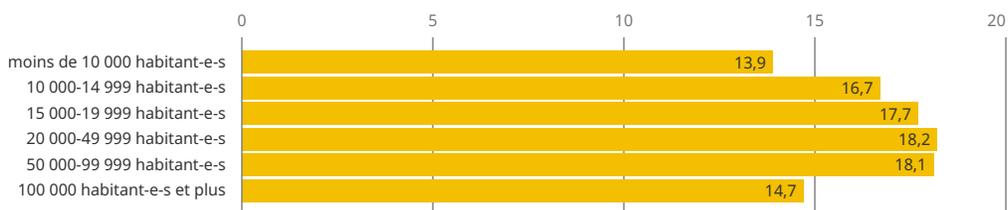


Attractivité des villes suisses

La Suisse est une terre d'immigration, et les villes et leurs agglomérations en particulier. Ainsi, 33% de la population urbaine est étrangère, alors que dans le reste du pays cette portion ne s'élève qu'à 27%. Particulièrement concernées, les communes urbaines sont des actrices majeures de l'intégration, au travers de leurs infrastructures et de leurs politiques publiques.

Il est aussi pertinent de s'intéresser au solde migratoire, qui représente la différence entre immigration et émigration et nous permet de voir quelle mobilité existe dans les villes. On constate, en l'occurrence, que le solde migratoire des villes suisses s'élève à 17 personnes pour 1000 habitant-e-s. Il y a donc une mobilité, relativement importante dans les villes.

Solde migratoire pour 1000 habitant-e-s, selon la taille de la commune, en 2023



État des données: 31.12.2023

Source: OFS – Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

gr-f-ssv-01.05.01

© OFS 2025

Quel âge a la population urbaine ?

La répartition des classes d'âges entre les villes et la Suisse est très similaire. On peut, tout de même, noter que les personnes entre 25 et 44 ans ont plutôt tendance à vivre dans les plus grandes villes. Elles représentent, en effet, 36% des habitant-e-s des grandes villes suisses, contre 29% dans les autres classes de taille.

Pyramide des âges de la population résidante permanente, en 2023

Nombre de personnes



État des données: 31.12.2023

Source: OFS – Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

gr-f-ssv-01.02.02

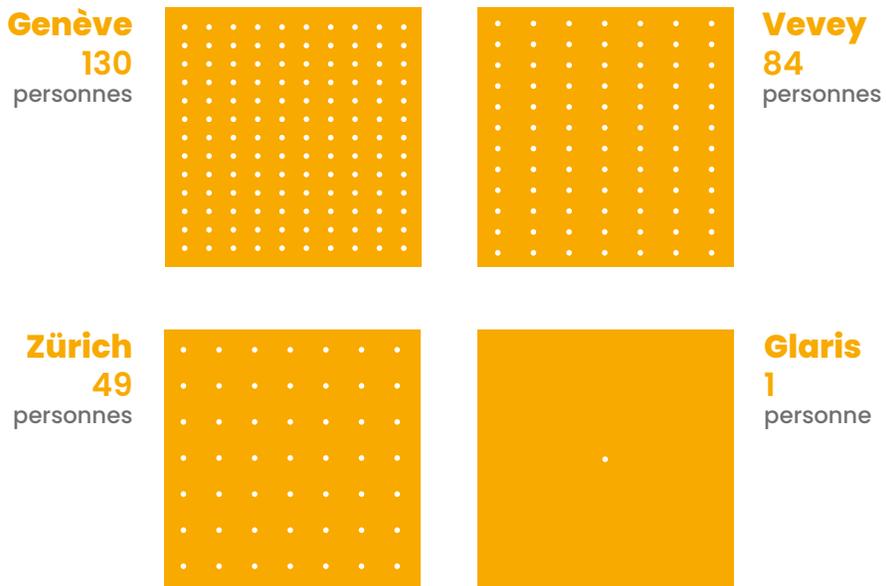
© OFS 2025

Une ville aussi dense qu'il n'y paraît ?

Comme on s'y attend les villes sont bien plus denses que le reste du territoire suisse. Elles comptent, en effet, 10 habitant-e-s par hectare, contre 2 en Suisse. Cette densité est, cependant, très diverse entre les villes. Les villes avec plus de 100 000 habitant-e-s restent les plus denses avec 42 habitant-e-s par hectare contre 9 en moyenne dans les autres.

Densité de la population, en 2023

Population résidante permanente par hectare (surface totale)



Source: OFS – Statistique de la population et des ménages (STATPOP),
Statistique de la superficie suisse (AREA)

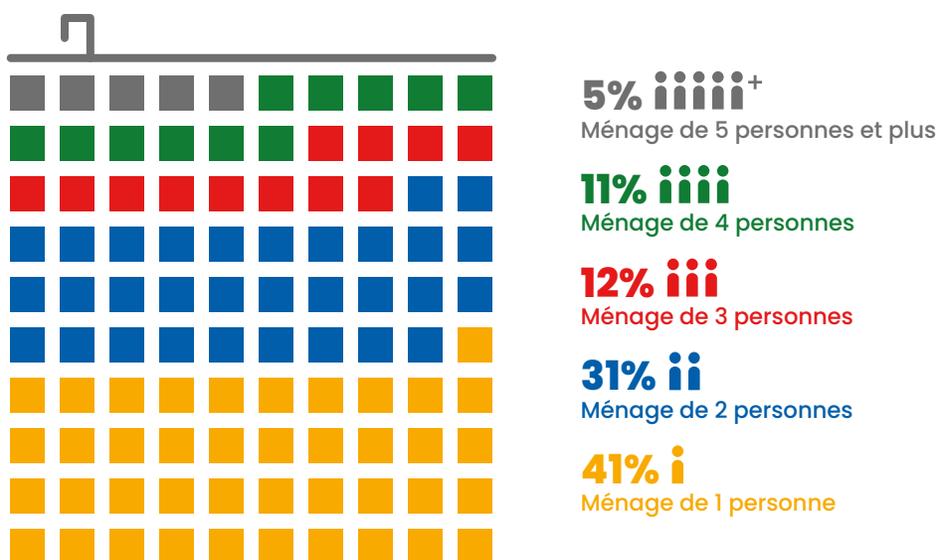
© OFS 2025

À combien vit-on en ville?

Les ménages urbains se composent majoritairement d'une ou deux personnes (soit 41% et 31%). Il existe des exceptions comme la ville de Veyrier avec près du double de ménages de 3 et 4 personnes (soit 19% et 20%) par rapport à la moyenne. Il faut noter que les villes suisses rencontrent, aujourd'hui, un grand problème de logement, qui explique ces disparités. Comme il est très difficile de trouver de grands logements abordables, les familles ont tendance à vivre en périphérie et la taille des ménages est ainsi influencée par la problématique des loyers. Cette thématique est abordée plus en détail au chapitre cinq.

Taille du ménage dans les villes, en 2023

Population résidente permanente au domicile principal



Source: OFS – Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

© OFS 2025

02



Les données détaillées sur cette thématique sont disponibles en ligne.

Espace

La **statistique de la superficie** relève les informations sur l'utilisation et la couverture du sol de la Suisse, permettant d'évaluer la gestion de cette ressource. Les données utilisées pour ce relevé se basent sur les images aériennes de l'Office fédéral de topographie (swisstopo) couvrant la période de 2013 à 2020.

La planification de l'utilisation des sols a toujours été un enjeu central pour les villes suisses, mais son importance s'est encore accrue depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT 1) en 2014. Trouver le bon équilibre entre les différents types de surface résulte d'un long travail politique et technique, répondant à des défis sociaux, climatiques et économiques. Par exemple, disposer d'une surface bâtie de qualité en quantité suffisante est essentiel d'un point de vue socio-économique: cela permet d'offrir des logements abordables et de garantir des espaces adaptés aux activités économiques. Toutefois, le bien-être des habitant-e-s repose également sur la présence d'un nombre adéquat d'espaces verts et de zones de détente. C'est pourquoi les villes s'attachent à développer ces types de surfaces.

L'utilisation du sol des villes

Les surfaces communales des villes varient en taille et incluent une proportion significative de terrains non-urbanisés. Une première observation est qu'environ la moitié (45%) du territoire communal des villes est recouvert de forêts, de cours d'eau et de surfaces improductives, et 32% est dédié l'agriculture. Le reste du territoire (23%) est occupé par des surfaces d'habitat et d'infrastructure. On constate enfin que les espaces verts et les lieux de détente occupent en moyenne 9% des surfaces d'habitat et d'infrastructure. Cette part est plus élevée dans les grandes villes où elle atteint en moyenne 14%. Cet aspect illustre bien la volonté des villes de créer des environnements ouverts et agréables pour leur population.

Qualité des données, erreur aléatoire

Les valeurs pour des petites surfaces ne sont statistiquement pas assurées. Elles sont sujettes à une grande erreur aléatoire. Une surface de 10 ha compte une erreur de +/- 6,2 ha! Pour une surface de 100 ha l'erreur aléatoire compte encore +/- 20 ha.

Surface des villes, selon le mode d'utilisation du sol et la taille de la commune, 2013/2020

■ Espaces verts et lieux de détente ■ Aires de bâtiments et industrielles, surface de transport ■ Surfaces agricoles
■ Forêts, lacs et cours d'eau et surfaces improductives



État des données: 26.08.2024
Source: OFS – Statistique de la superficie suisse (AREA)

gr-f-ssv-02.02.01
© OFS 2025

Milieu bâti

Pour le calcul de cette statistique, la somme des aires de bâtiments, d'aires industrielles et d'infrastructure spéciales ainsi que les surfaces de transports a été divisée par celle de la surface globale.

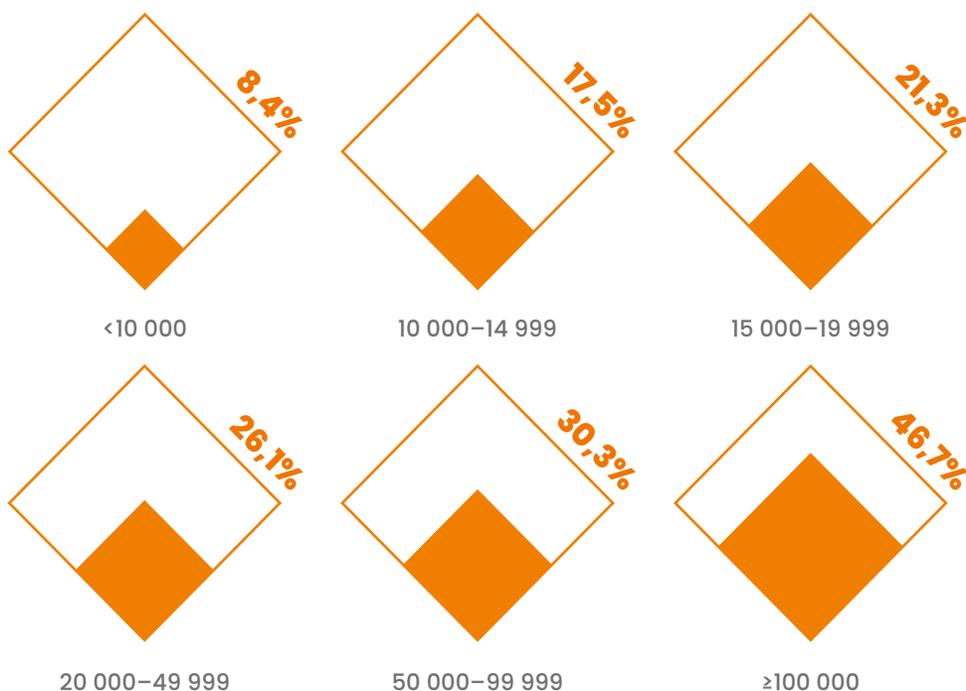
Les surfaces bâties occupent une part prépondérante du territoire des villes

Les surfaces occupées par les bâtiments, l'industrie et les transports couvrent en moyenne 21,4% du territoire des communes urbaines. Cette proportion s'élève à 46,7% pour les six plus grandes villes du pays.

La proportion de surfaces construites s'accroît à mesure que la population des villes augmente. Dans les villes de moins de 10 000 habitant-e-s, elle s'élève à 8,4%, tandis qu'elle atteint 17,5% pour celles comptant entre 10 000 et 14 999 habitant-e-s, 21,3% pour les villes de 15 000 à 19 999, et 26,1% pour celles de 20 000 à 49 999 habitant-e-s.

Milieu bâti selon la taille de la commune, 2013/2020

En % de la surface totale (en ha)



Source: OFS – Statistique de la superficie suisse (AREA)

© OFS 2025

Surfaces imperméabilisées

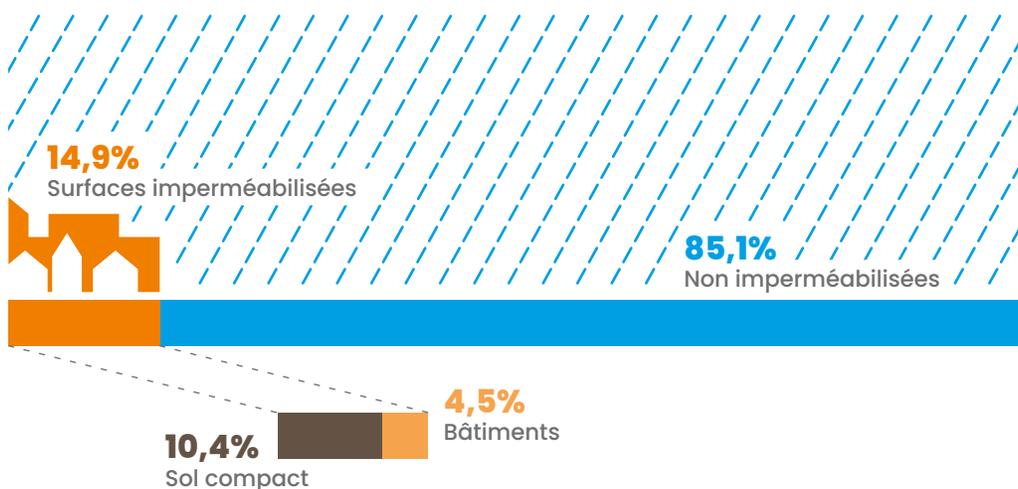
Comme observé plus haut, seule une partie des sols est occupée par l'habitat et l'infrastructure. Seuls 14,9% des sols urbains sont imperméabilisés, contre 5,1% pour l'ensemble du territoire suisse. Toutefois certaines villes dépassent largement cette moyenne, comme Bâle avec 60% ou encore Carouge et Renens où ce taux atteint 69% de surface imperméabilisée. Ces villes ont une surface communale majoritairement bâtie, contrairement à des communes comme Berne ou Lugano, dont le territoire communal comprend aussi d'importantes surfaces agricoles et forestières.

29,5 %

du milieu bâti est dédié au transport.

Surfaces imperméabilisées des villes, 2013/2020

En % de la surface totale (en ha)



Source: OFS – Statistique de la superficie suisse (AREA)

© OFS 2025

03



Les données détaillées sur cette thématique sont disponibles en ligne.

Travail et rémunération

Taux de chômage

Proportion des personnes au chômage par rapport au nombre d'actifs. Le nombre des personnes actives utilisé par le SECO comprend aussi les diplomates et fonctionnaires internationaux domiciliés en Suisse.

Les villes sont les pôles économiques de la Suisse. C'est là que s'installent de grandes entreprises, que naissent des start-ups et qu'évoluent les petits commerçants. Pour les villes, cette activité et attractivité économique florissante est une opportunité, qu'elles cultivent. L'activité économique d'un lieu lui apporte beaucoup, puisqu'elle crée des emplois, dynamise l'innovation et contribue à la culture. À travers leurs politiques publiques, et leurs infrastructures, les villes sont des actrices majeures du développement économique suisse. Elles travaillent ainsi à entretenir leur tissu industriel, soutenir les petits commerçants, et attirer de grandes entreprises.

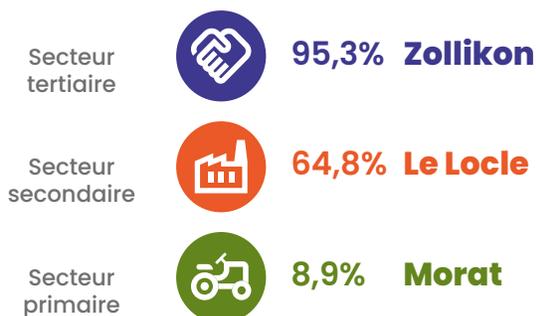
Le secteur tertiaire, un secteur urbain

En 2022, les villes hébergent 66% des emplois en Suisse, dont 72% des emplois du secteur tertiaire. Il s'agit donc de réels pôles économiques. Le type de secteurs représenté sur un territoire a une influence importante, puisqu'il attire différents types de personnes avec des besoins spécifiques, et engendre des recettes fiscales variées. Connaître et entretenir ces secteurs est donc central pour les villes.

0,5 %

Le secteur primaire représente en moyenne 0,5% des emplois des villes.

Les plus forts taux d'emplois par secteur économique, en 2022



Source: OFS – Statistique structurelle des entreprises (STATENT)

© OFS 2025

1/3

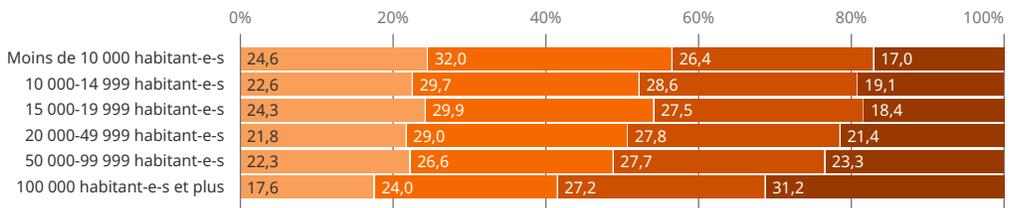
des établissements urbains sont installés dans des grandes villes.

Les petits établissements fleurissent en ville

En Suisse, on compte, en 2022, que 86% des établissements sont considérés comme de petits établissements (1–9 emplois), et en parallèle seuls 0,3% des établissements créent plus de 250 emplois. On observe que 77% de ces établissements sont installés dans les villes suisses.

Emplois, selon la taille de la commune et la taille de l'établissement, en 2022

■ 1–9 emplois ■ 10–49 emplois ■ 50–249 emplois ■ 250+ emplois



Remarque: en % de tous les établissements de cette classe de taille de la commune

État des données: 22.08.2024

Source: OFS – Statistique structurelle des entreprises (STATENT)

gr-f-ssv-06.02.01

© OFS 2025

Taux de chômage en baisse en 2023

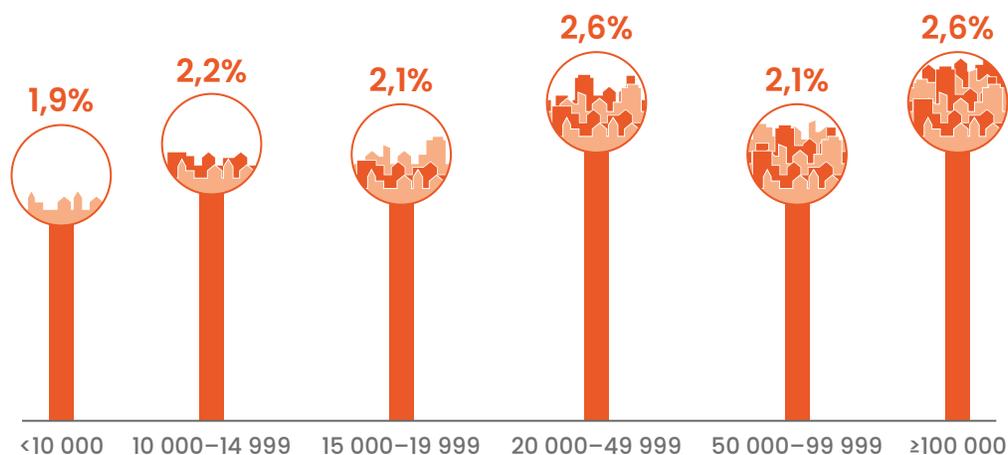
En 2022, le taux de chômage suisse s'élève à 2% et à 2,4% dans les villes suisses. En travaillant à promouvoir les différents secteurs économiques et à créer un contexte favorable aux entreprises, les villes agissent sur ce taux.

-4%

Le nombre de personnes au chômage dans les villes a diminué de 4% par rapport à 2022.

Taux de chômage selon la taille de la commune, en 2023

Proportion des chômeurs par rapport au nombre d'actifs



Source: Secrétariat d'Etat à l'économie – Statistique du chômage; OFS – Relevé structurel (RS)

© OFS 2025

04



Les données détaillées sur cette thématique sont disponibles en ligne.

Énergie

La gestion de l'énergie est impactée par différentes externalités, comme les contextes géopolitique et climatique. Or, ce sont les décisions politiques de l'État et des villes, qui doivent répondre à ces influences. En effet, l'énergie dans les grandes villes et leurs agglomérations est très souvent gérée par des entreprises au main des villes elles-mêmes. Elles partagent donc la responsabilité avec les autres niveaux de l'État, de trouver des solutions pour que les contextes externes n'aient pas d'impacts négatifs sur le climat ou les prix payés par les ménages. L'énergie est donc une thématique très importante pour les villes suisses et leurs habitant-e-s.

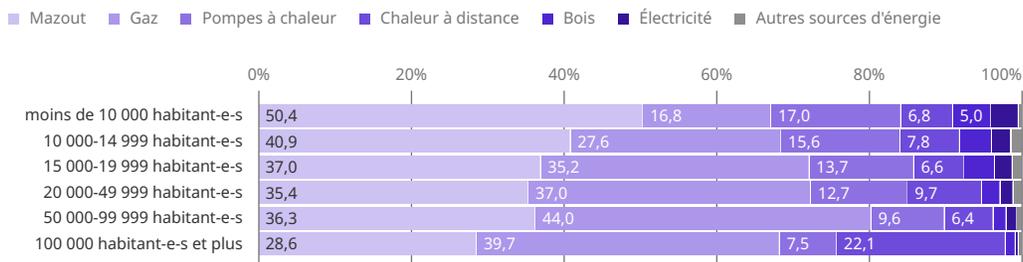
Les villes championnes de l'énergie renouvelable?

En 2023, les villes suisses sont encore très dépendantes des énergies fossiles, puisque le gaz (36%) et le mazout (35%) constituent 70% des sources d'énergie du chauffage de leurs logements. En comparaison, le solaire thermique n'est utilisé que dans 0,1% des logements et les pompes à chaleur 12%.

Certaines villes ont, cependant, des résultats plus verts. Ainsi, à Hochdorf 31% des logements sont équipés de pompes à chaleur, et à Buchs le solaire thermique représente 2% des sources de chauffage, en plus d'un réseau de chauffage à distance important, qui s'élève à 32%. Il est intéressant de constater que les réseaux de chauffage à distance sont, particulièrement, importants dans les villes de plus de 100 000 habitant-e-s, où ils assurent 22% des sources d'énergie. La densité et la stratégie appliquée dans les grandes villes expliquent ces chiffres. Ainsi, dans les villes de moins de 20 000 habitant-e-s, on observe des chiffres comparativement plus élevés dans les pompes à chaleur avec 16%.

Les **sources d'énergie** pour les pompes à chaleur sont par exemple l'air, la géothermie et l'eau.

Logements selon la source d'énergie du chauffage et la taille de la commune, en 2023



État des données: 31.12.2023

Source: OFS – Statistique des bâtiments et des logements (StatBL)

gr-f-ssv-09.03.07

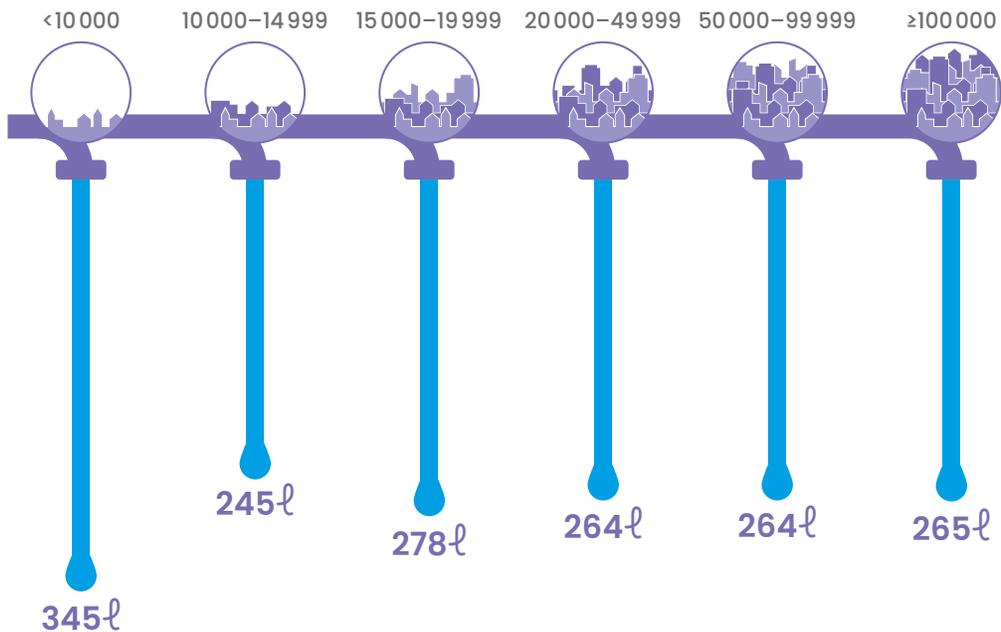
© OFS 2025

Quand il est temps de fermer le robinet...

L'eau est une ressource de plus en plus rare, or la Suisse est considérée comme le château d'eau de l'Europe et elle a donc une responsabilité particulière, que les villes partagent en tant que membres de l'État fédéral. En l'occurrence la consommation d'eau par habitant-e par jour est assez homogène, avec 266 litres en moyenne, en 2023.

Consommation d'eau selon la taille de la commune, en 2023

En litres par habitant-e-s et jour



Source: Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux, Zurich

© OFS 2025

Approvisionnement en gaz naturel

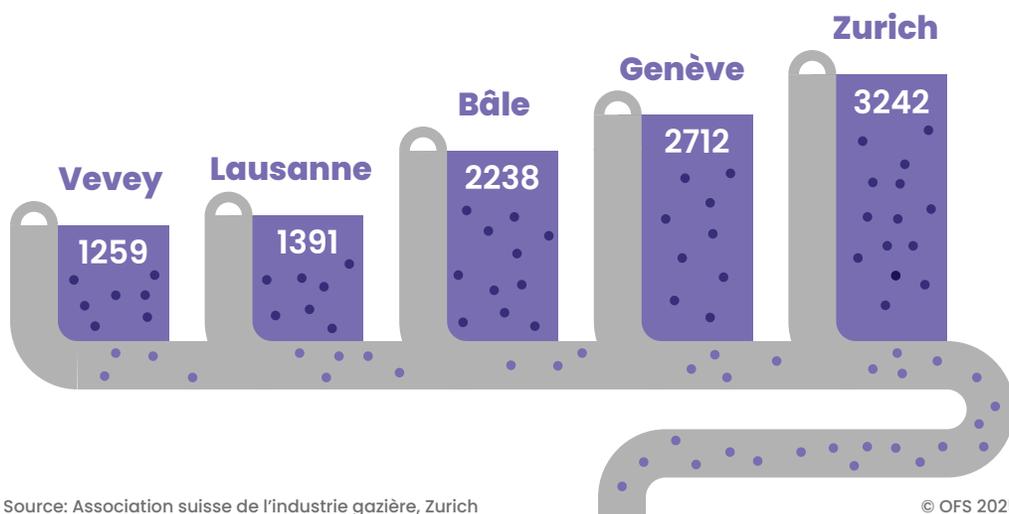
En 2023, le gaz naturel représente en Suisse une part de 12,3% de la consommation finale d'énergie. La construction et l'entretien du réseau gazier étant coûteux, l'approvisionnement en gaz concerne surtout les régions très denses de la Suisse.

58 %

de la population desservie en 2023.

Les 5 principaux fournisseurs de gaz, en 2023

En 1000 kWh



Source: Association suisse de l'industrie gazière, Zurich

© OFS 2025

05



Les données détaillées sur cette thématique sont disponibles en ligne.

Construction et logement

Les villes sont des actrices majeures de la gestion du territoire et elles veillent à offrir des logements attrayants et accessibles pour une population diversifiée. À travers leurs décisions, leurs plans d'affectations, et leurs propres infrastructures, elles influencent le marché du logement. Dans les processus de développement vers l'intérieur, les villes investissent elles-mêmes, mais s'efforcent aussi, en particulier, à créer le cadre le plus adapté possible, pour garantir que les qualités urbaines d'habitat et de vie perdurent. Les défis dans ce domaine sont majeurs, puisqu'il s'agit, à la fois, d'augmenter la densité dans le milieu bâti grâce à des réaffectations, des surélévations ou autre, mais aussi, de revoir la manière de vivre ensemble dans un espace plus restreint, plus diversifié et plus durable. Nos formes de logement sont en pleine mutation et les villes sont au centre de ces innovations.

Une forte demande, qui fait chuter le taux de vacance

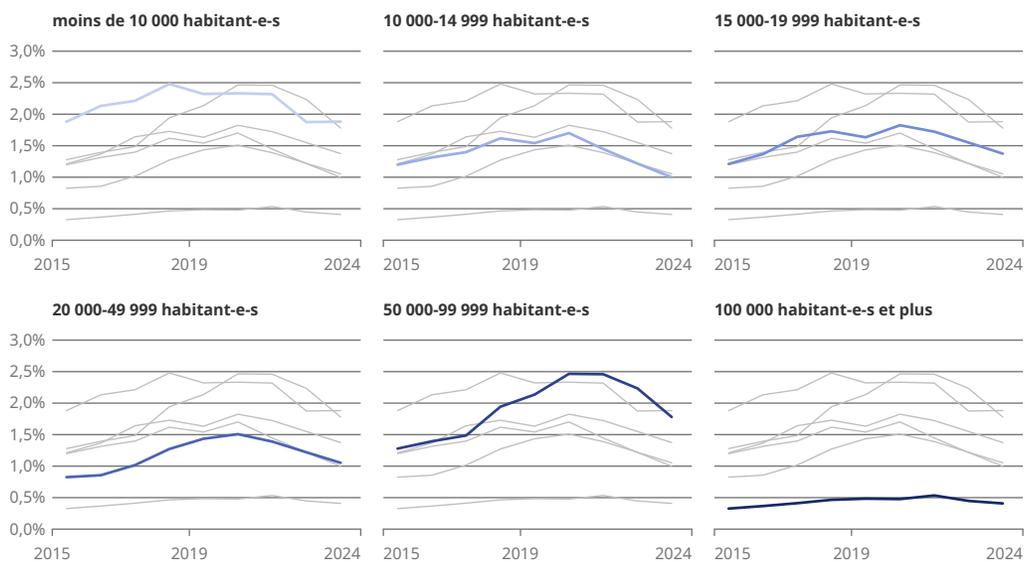
Depuis 2021, on observe une baisse significative du taux de vacance en Suisse et en particulier dans les villes suisses, où il s'élève à 0,92% au premier juin 2024. La situation est particulièrement critique dans certaines régions, comme les villes de l'agglomération zurichoise où les taux sont en-dessous des 0,2%. Dans cette région, cette baisse peut, par exemple, s'expliquer par une très forte demande en lien avec l'attractivité économique du lieu, et un manque cruel d'offre. Ce manque est problématique, puisqu'il fait augmenter les loyers.

0,18 %

le taux de logements vacants à **Thoune** au 1^{er} juin 2024.

Évolution du taux de logements vacants, selon la taille de la commune, de 2015 à 2024

Taux de logements vacants



État des données: 10.09.2024

Source: OFS - Dénombrement des logements vacants (LWZ)

gr-f-ssv-09.03.01

© OFS 2025

1403 fr.

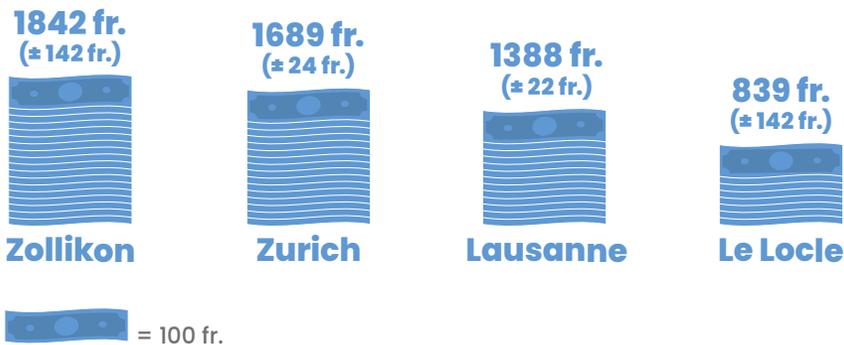
correspond au loyer moyen pour un logement de 3 pièces dans les villes suisses.

Se loger dans les villes suisses, mais à quel prix ?

En moyenne, les loyers suisses ne varient pas énormément, mais dans les détails on constate que certaines villes ont des loyers plus élevés. Les villes de plus de 100 000 habitant-e-s ont, par exemple, de plus gros loyers, avec en moyenne un loyer de 1514 francs pour un trois pièces. Il s'agit de lieux avec un fort déséquilibre entre offre et demande. En effet, ce sont des régions très attractives, mais où il est de plus en plus difficile d'augmenter le nombre de logements en raison du manque d'espace disponible ou pour d'autres raisons.

Les villes peuvent influencer les loyers, notamment, grâce à la mise sur le marché de logements d'utilité public. La marge de manœuvres des villes sur le marché privé reste, cependant, très différente en fonction des législations cantonales. Ces interventions permettent d'entretenir la diversité des espaces urbains, en le rendant accessible et attractif pour plus de personnes.

Loyer moyen pour un logement de 3 pièces, en 2022



Loyer moyen: loyer mensuel net (sans les frais accessoires ni les dépenses de chauffage) des logements de locataires ou de coopérateurs.

Source: OFS – Relevé structurel (RS), Statistique des bâtiments et des logements (StatBL)

© OFS 2025

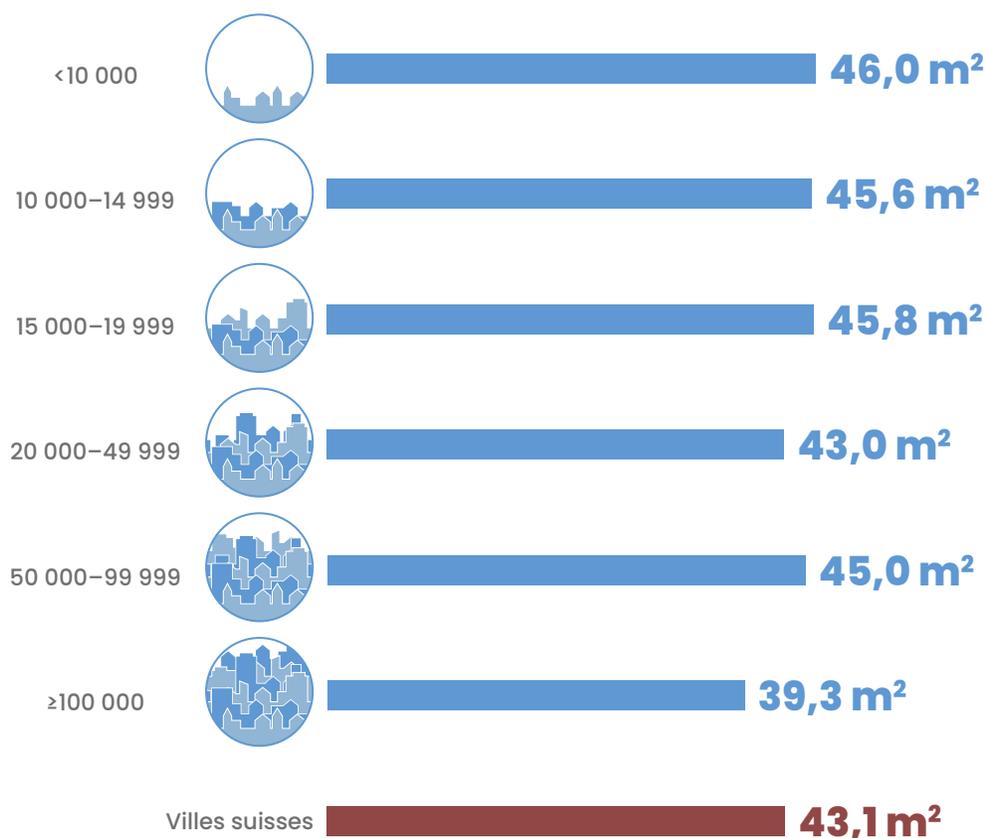
Quel espace pour coincer son canapé?

En termes d'espace, les logements en ville ($43,1 \text{ m}^2$ par habitant-e-s) ou dans le reste de la Suisse ($46,5 \text{ m}^2$) sont assez similaires. Cependant, des exceptions existent, comme les villes de Meyrin avec $31,8 \text{ m}^2$ par habitant-e-s ou de Küsnacht (ZH) avec $53,3 \text{ m}^2$. Le pouvoir d'achat des ménages conditionne la taille des logements choisis et donc la situation des villes observées.

Surface moyenne par habitant en m^2

Sont prises en compte toutes les personnes annoncées en ménage privé dans une commune, quelle que soit leur relation d'annonce.

Surface moyenne par habitant-e selon la taille de la ville, en 2023



Source: OFS – Statistique des bâtiments et des logements (StatBL)

© OFS 2025

06



Les données détaillées sur cette thématique sont disponibles en ligne.

Tourisme

Le tourisme est important dans les villes suisses. En l'occurrence, leur patrimoine, leurs infrastructures, et leurs offres culturelles sont de grandes plus-values pour le tourisme suisse. Ce sont aussi les villes qui accueillent une majorité des grands événements, attirant un grand nombre de personnes. En résumé, les villes sont des actrices touristiques, étant donné leur attractivité en tant que telle. Ce sont, en effet, pour les découvrir et profiter de leur cadre, que les touristes choisissent de venir les visiter. Il faut aussi préciser que dans plusieurs villes, il s'agit d'un domaine économique central.

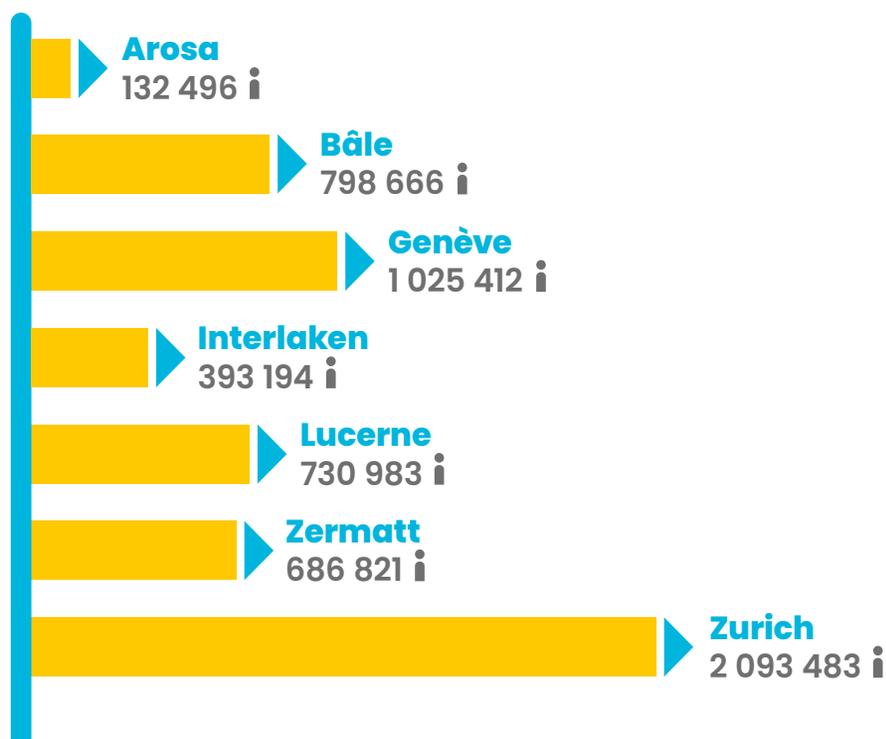
Les arrivées: bilan du tourisme urbain

Les arrivées en Suisse sont, avant tout, urbaines, puisqu'elles représentent 62% des arrivées, avec un montant de plus de 12 millions d'arrivées en 2023. Parmi elles, 40% sont comptabilisées dans les villes de plus de 100 000 habitant-e-s. Le nombre d'arrivées est un indicateur économique, qui permet d'évaluer la reprise de l'activité touristique depuis le COVID. Cette année la situation est très positive, puisqu'elle a même dépassé les chiffres de 2019. Cette année-là Zurich ne comptabilisait, par exemple, que 1,95 millions d'arrivées, alors qu'en 2023 on en compte 2 millions.

56,4%

c'est la part de arrivées de touristes étrangers dans les villes en 2022.

Arrivées touristiques en 2023



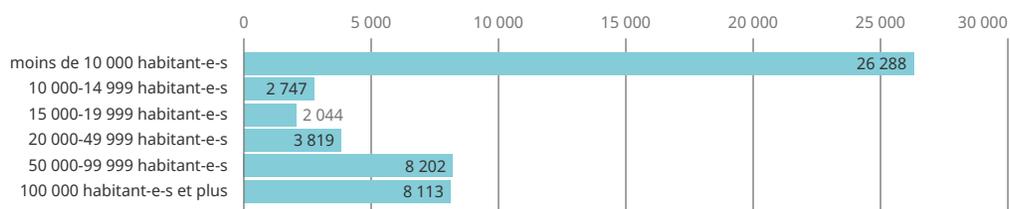
Source: OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTA)

© OFS 2025

Mille et une nuitées en ville

Le nombre de nuitées correspond à peu près à celui des arrivées, avec 24 millions de nuitées en 2023. Les nuitées en ville correspondent à 59% du total suisse. On note que le nombre de nuitées en proportion de la population est particulièrement élevé dans les villes très touristiques telles qu'Interlaken, Arosa, Zermatt ou St-Moritz, qui comptent toutes plus de 100 000 nuitées pour 1000 habitant-e-s.

Nuitées pour 1000 habitant-e-s, selon la taille de la commune, en 2023

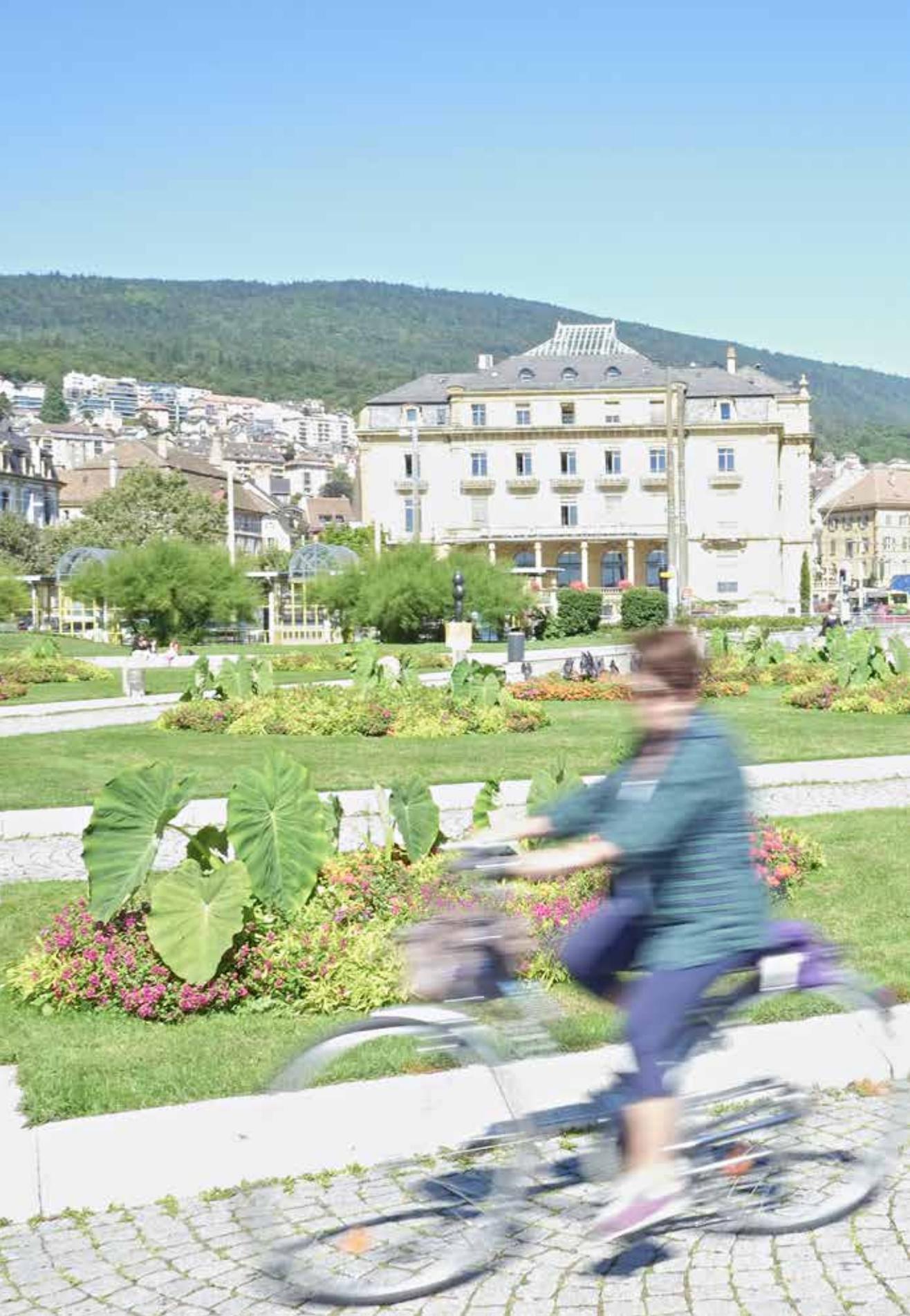


État des données: 31.12.2023

Source: OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTA), Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

gr-f-ssv-10.04.01

© OFS 2025



07



Les données détaillées sur cette thématique sont disponibles en ligne.

A decorative graphic consisting of several parallel diagonal lines of varying lengths and shades of gray, extending from the left edge of the page towards the center.

Mobilité et transports

La mobilité est une thématique centrale, à la jonction des questions climatiques, urbaines et sociales. La mobilité urbaine se déploie dans la surface limitée, que sont les espaces publics. Les villes utilisent leur marge de manœuvre pour encourager, en particulier, des moyens de transport durables, énergiquement efficaces et intelligemment aménagés.

Le citoyen piéton

Les citoyen-e-s suisses effectuent, en moyenne, 4 étapes dans leurs trajets journaliers. Ceux-ci se composent principalement de trajets à pied (1,9) et en voiture (1,1). Bien que les étapes à pied soient très importantes, il faut préciser qu'en terme de distance elles représentent une bien plus petite part des trajets. Dans cette perspective, les moyens principaux sont la voiture, avec 16,4 km par jour par habitant-e-s, et le train avec 6 km.

Le choix des moyens utilisés dépend particulièrement des aménagements dans les villes, on observe ainsi des différences importantes entre les classes de tailles des villes.

Une **étape** est un trajet effectué avec un seul moyen de transport, y compris la marche à pied. Lors d'un changement de moyen transport, une nouvelle étape commence.

Moyens de transport utilisés selon la taille de la commune, en 2021

Parts des étapes journalières

■ À pied ■ Vélo (incl. vélo électrique) ■ Deux-roues motorisé ■ Voiture ■ Transports publics routiers ■ Train ■ Autres



Base: 27 911 personnes cible, qui habitent dans l'une des 179 villes considérées.

État des données: 06.04.2023

Source: OFS, ARE – Microrecensement mobilité et transports (MRMT)

gr-f-ssv-11.04.03

© OFS 2025

Avec **314**

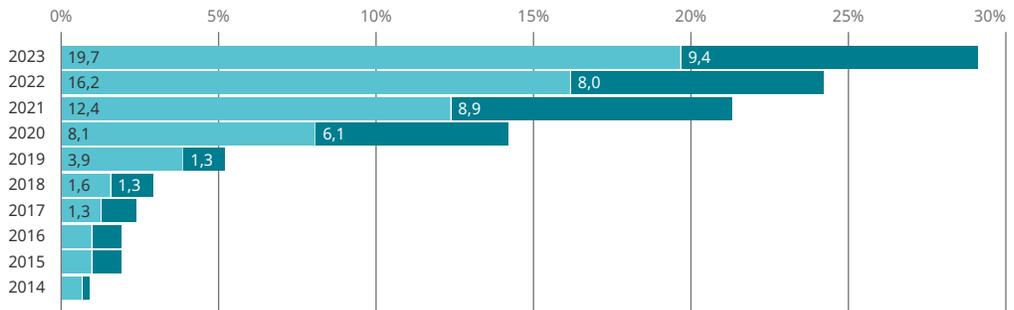
voitures de tourisme pour 1000 habitant-e-s, Bâle est la ville plus «virtueuse» avec le taux de motorisation le plus bas en 2023.

À l'avenir, les voitures seront électriques dans les villes

Entre 2019 et 2023, la part des voitures électriques parmi les voitures de tourisme nouvellement immatriculées dans les villes est passée de 3,9% à 19,7%. En revanche, pour l'ensemble du parc, la part de l'électrique ne représente encore que 3,3% en 2023 (68 000 voitures électriques sur 2 millions de voitures de tourisme).

Part des véhicules «à prise électrique» dans les nouvelles mises en circulation de voitures de tourisme dans les villes suisses

■ Électrique ■ Hybride rechargeable



L'attribution des véhicules aux différentes villes se fait sur la base de l'adresse du détenteur ou de la détentrice du véhicule.

État des données: 03.01.2024

Source: OFS, OFROU – Nouvelles mises en circulation de véhicules routiers (IVS)

gr-f-ssv-11.03.02.02

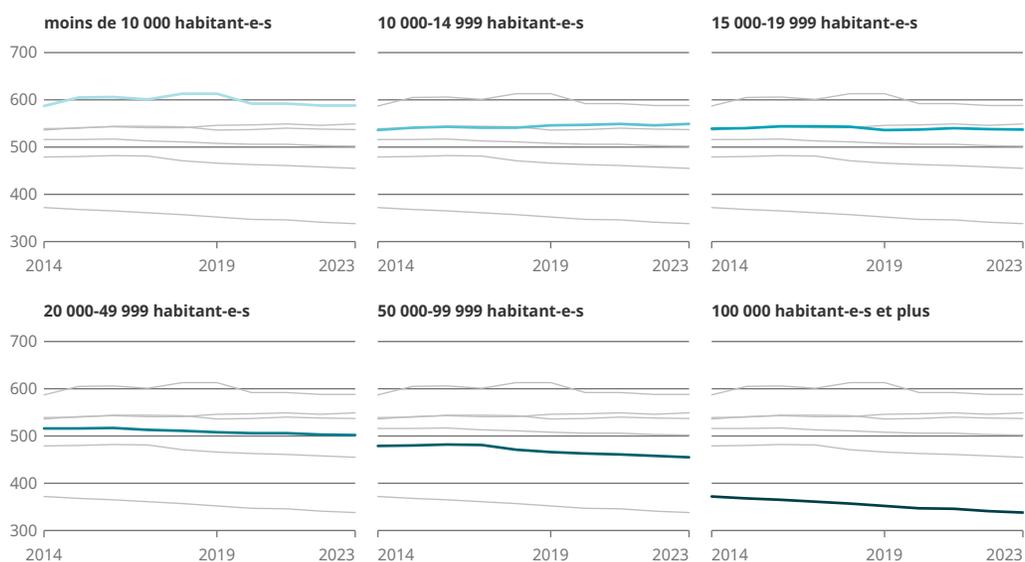
© OFS 2025

Moins de voitures en villes

Le taux de motorisation s'élève à 471 voitures pour 1000 habitant-e-s dans les villes. Ce chiffre est plus bas que la moyenne suisse de 540 voitures. On note aussi une différence importante entre les différentes classes de taille des villes: plus la ville est petite, plus elle compte de voitures par habitant-e-s. Cette différence s'explique entre autres par la proximité du lieu de vie et de travail, et donc des trajets raccourcis. La concentration de l'activité économique dans les grands centres permet à la population de se défaire de l'utilisation de la voiture. Le taux des motorisations des grandes villes a tendance à baisser. Les citoyen-e-s peuvent au fur et à mesure se passer de la voiture, et cela se retrouve dans l'aménagement des villes.

Évolution du taux de motorisation, selon la taille de la commune, de 2014 à 2023

Voitures de tourisme pour 1 000 habitant-e-s



État des données: 03.01.2024

Source: OFS, OFROU – Parc de véhicules routiers (MFZ); OFS – Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

gr-f-ssv-11.03.02

© OFS 2025

08



Les données détaillées sur cette thématique sont disponibles en ligne.

Sécurité sociale

Le **taux d'aide sociale** représente la part des bénéficiaires d'une année dans la population résidente permanente de l'année précédente, en pourcent.

En Suisse, les villes et les communes octroient l'aide sociale au sens stricte. Elles sont donc des actrices majeures de cette thématique. Or, l'aide sociale est un facteur de bien-être important pour une population, puisque c'est une prestation de soutien et d'insertion. Les villes ont un grand intérêt à développer des politiques sociales accessibles et efficaces, pour lutter contre la précarité et dynamiser leur marché de l'emploi.

Taux d'aide sociale en baisse, une donnée à nuancer

Le taux d'aide sociale économique des villes suisses a baissé depuis 2020 (-0,6 points de pourcentage). Cependant, leur taux en 2023 reste bien plus élevé que la moyenne suisse, avec 3,9% contre 2,8% en Suisse. Cette différence s'explique par plusieurs facteurs. Pour commencer, leur rôle de centre et de «melting pot» attire plus de personnes susceptibles de recourir à l'aide sociale, puisqu'elles offrent un marché du travail local plus important et un parc locatif plus diversifié. Ensuite, la population urbaine se compose en partie de personnes dans des situations fragiles, telles que les personnes immigrées, ou les familles monoparentales, qui ont donc plus besoin de soutien.

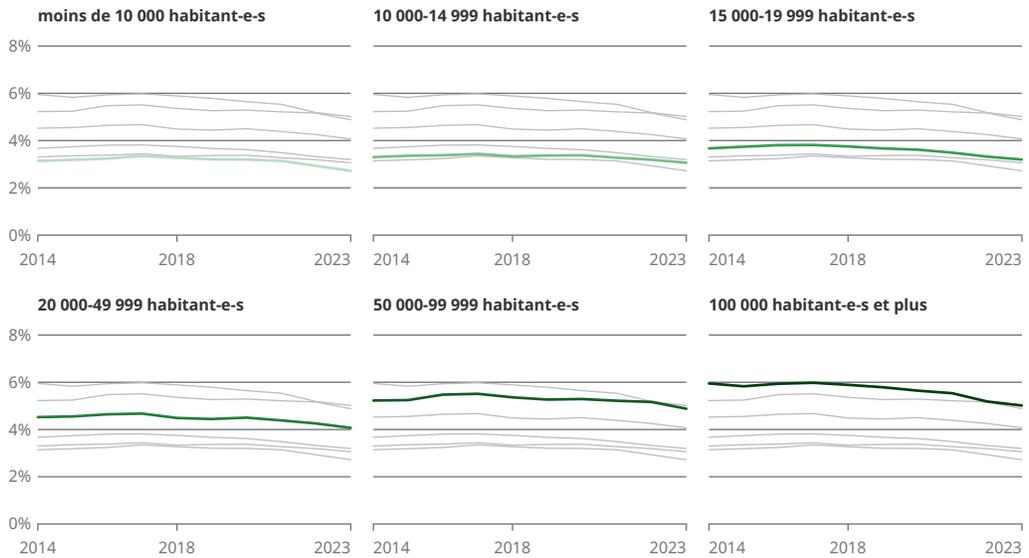
Il faut aussi noter que le taux d'aide sociale varie énormément entre les villes, allant de 0,2% à St-Moritz jusqu'à 10% à Veyrier. On note aussi des différences entre les classes de taille des villes, qu'on peut expliquer de plusieurs façons. Pour commencer, l'offre cantonale de prestations sous condition de ressources a une grande influence sur le nombre de personnes, qui demandent l'aide sociale dans les villes. Les catalogues cantonaux varient énormément et donc l'aide sociale octroyée par les villes aussi. La situation sociale de la population urbaine est, également, impactée par la situation économique du lieu. En effet, qu'il s'agisse du taux de chômage, du secteur représenté ou du dynamisme de la région, son activité économique touche la population et sa situation sociale. Finalement le contexte exerce aussi son influence. Ainsi le Covid, par exemple, a eu un très fort impact dans les régions touristiques comme Lucerne, dont le taux passe de 4% à 4,5% entre 2019 et 2022.

174 019

personnes vivant dans des zones urbaines bénéficient de l'aide de l'État en 2023.

Évolution du taux d'aide sociale, de 2014 à 2023

Aide sociale



Les différentes agrégations de communes peuvent présenter des résultats avec des personnes comptées à double.

État des données: 31.12.2023

Source: OFS – Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale (SAS)

gr-f-ssv-13.05.01

© OFS 2025



09



Les données détaillées sur cette thématique sont disponibles en ligne.

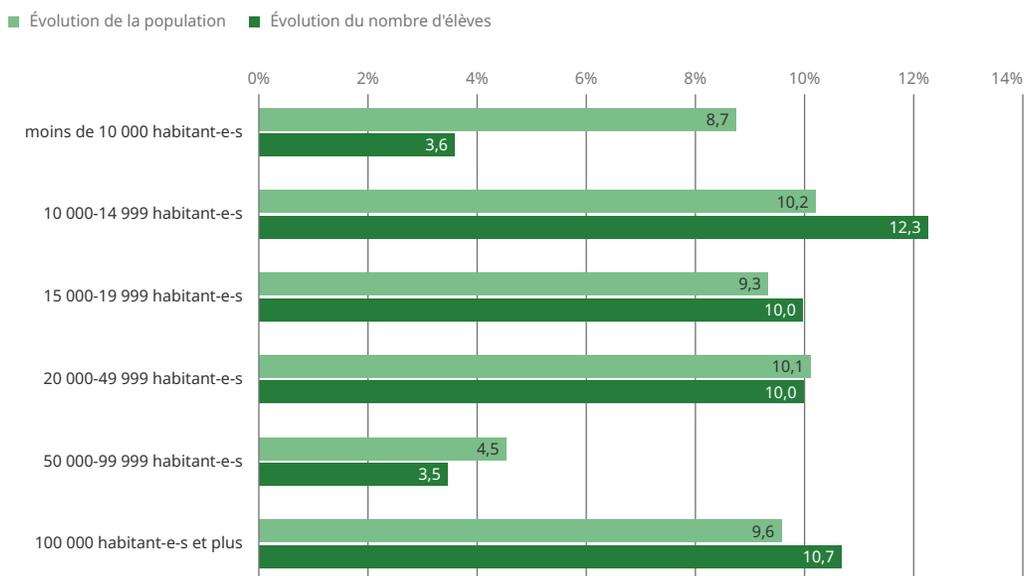
Éducation

Dans le domaine de l'éducation, ce sont les cantons, qui ont le plus de compétences et il existe donc un nombre important de différences entre les régions. La responsabilité des villes concerne principalement leurs infrastructures scolaires. En l'occurrence, ces dernières années, l'augmentation de la population et donc, par extension, du nombre d'élèves a conduit les villes à investir fortement dans la réfection et l'extension de ces infrastructures. Ce faisant, il est important pour les villes de connaître les hausses d'élèves, pour prévoir leurs investissements à plus ou moins long terme.

La soif d'apprendre

En Suisse, on observe une hausse du nombre d'élèves depuis 2013, et les villes suisses suivent ce mouvement. Entre 2013/2014 et 2022/2023 le nombre d'élèves de l'école obligatoire et du secondaire II augmente en moyenne de 9,8% dans les villes. Le Mont-sur-Lausanne connaît la plus forte progression (+81,9%), suivie par Bussigny (+71,6%). Ces augmentations suivent celles de la population, qui est relevée dans le premier chapitre de cette publication, et où les mêmes villes étaient citées.

Évolution du nombre d'élèves, selon la taille de la commune, de 2013/14 à 2022/23



Remarque: dès l'année scolaire 2017/18, les élèves des classes des écoles spécialisées, des classes pour élèves de langue étrangère, des classes d'introduction et des autres classes spéciales sont intégrés dans les différents degrés de formation de la scolarité obligatoire.

État des données: 27.02.2024

Source: OFS – Statistique des élèves et étudiants (SDL), Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

gr-f-ssv-15.02.01

© OFS 2025

Formation achevée la plus élevée

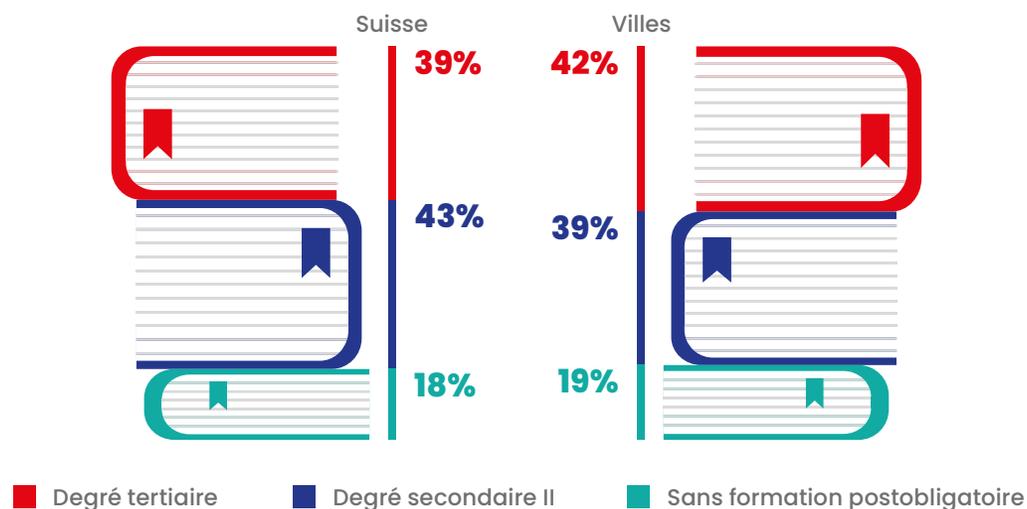
Cette statistique considère la population résidente permanente de 25 ans et plus et ses résultats se basent sur cinq relevés structurels annuels consécutifs.

Où vivent les diplômé-e-s universitaires?

En termes de niveau de formation, on note que la part de personnes sans formation post-obligatoire est assez similaire entre les différentes classes de taille de villes (19,5% en moyenne), tandis que des différences existent entre les niveaux secondaires et tertiaires. Dans ces deux domaines, les villes avec plus de 100 000 habitant-e-s font exception. Ainsi, seules 30% des personnes y ont terminé leur formation au degré secondaire, contre 42% dans les autres villes, et plus de la moitié de la population des grandes villes ont terminé une formation de degré tertiaire, contre 37% dans les autres. Cette différence s'explique principalement par le fait que les villes sont de lieux attractifs pour les universités suisses et les emplois dans le domaine tertiaire.

Formation achevée la plus élevée, 2018–2022 cumulé

Population résidente permanente de 25 ans et plus



Source: OFS – Relevé structurel (RS)

© OFS 2025



10



Les données détaillées sur cette thématique sont disponibles en ligne.

A decorative graphic consisting of several parallel diagonal lines of varying lengths and shades of gray and olive green, positioned to the left of the word 'Politique'.

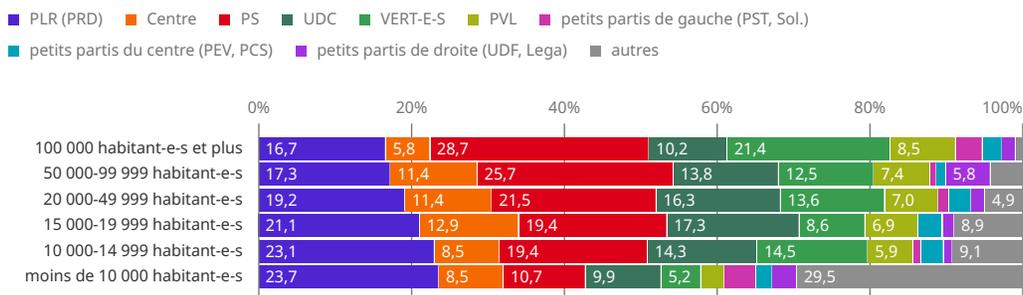
Politique

Les villes, comme tous les niveaux de l'État, sont gouvernées par des personnes élues. La taille des parlements est cependant très différente d'une ville à l'autre, allant de 14 membres pour la commune d'Arosa à 125 pour la ville de Zurich. La taille des exécutifs est elle aussi très variable, allant de 3 personnes à Meyrin, jusqu'à 30 membres à Soleure. Quoiqu'il en soit, ces élu-e-s définissent la politique des villes, c'est-à-dire leur orientation sur tous les sujets traités dans cette publication.

Des villes plutôt rouges ou bleues ?

En 2024, les deux plus grands partis représentés dans les villes sont le PLR et le PS. Ils atteignent tous les deux 21% des sièges des législatifs, quant aux exécutifs le PLR représente 24% et le PS 21% des membres. Cette répartition évolue en fonction des classes de tailles des villes. Ainsi, la gauche est mieux élue dans les grandes villes, et la droite dans les plus petites. En termes de moyenne, il est intéressant de noter que le Centre est mieux représenté dans les exécutifs que dans les législatifs (17% contre 9%).

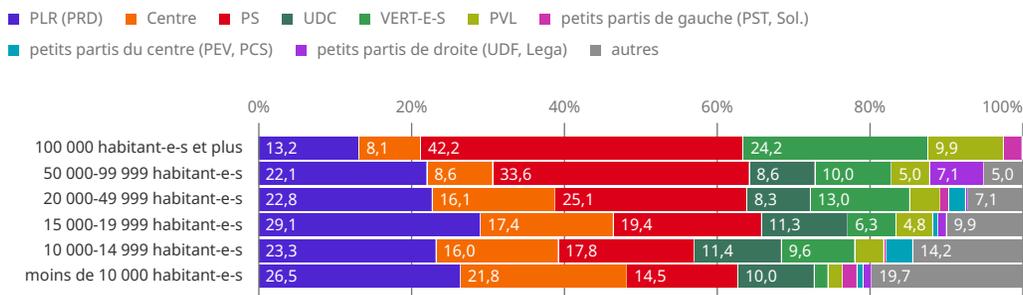
Répartition des sièges dans les législatifs des villes, par parti et selon la taille de la commune, en 2024



État des données: 31.12.2024
Source: OFS - Union des villes suisses (UVS)

gr-f-ssv-17.02.01
© OFS 2025

Répartition des sièges dans les exécutifs des villes, par parti et selon la taille de la commune, en 2024



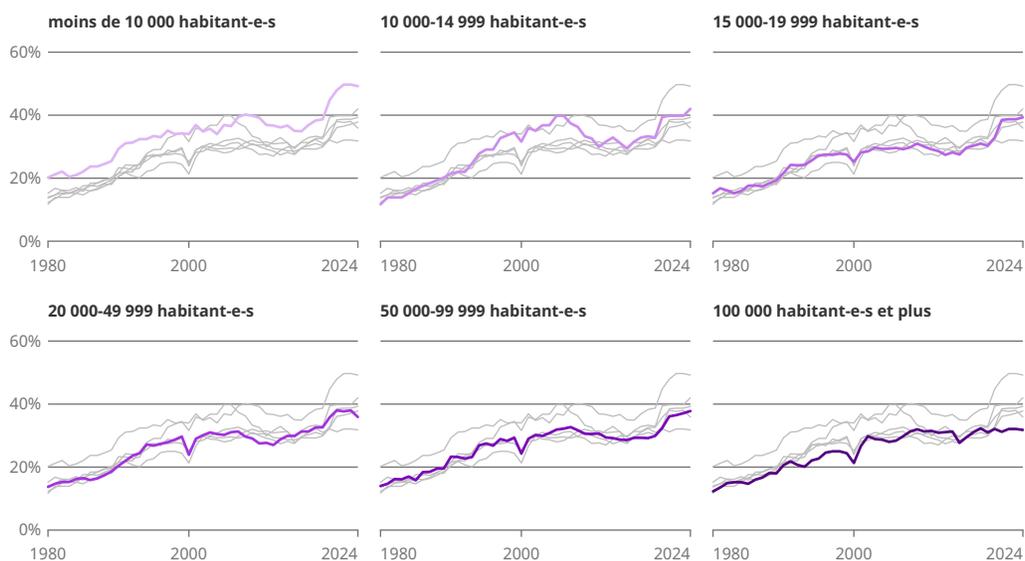
État des données: 31.12.2024
Source: OFS - Union des villes suisses (UVS)

gr-f-ssv-17.02.03
© OFS 2025

La politique urbaine se décline-t-elle au féminin ?

En 2024, les femmes sont encore minoritaires dans le monde politique suisse. La politique urbaine n'y fait pas exception, puisque seuls 34% des membres des exécutifs des villes, et 39% des législatifs sont des femmes. Bien qu'on note que ce rapport change selon la classe des tailles des villes, sa hauteur maximale dans les exécutifs est de 43,5% dans les villes de plus de 50 000 habitant-e-s.

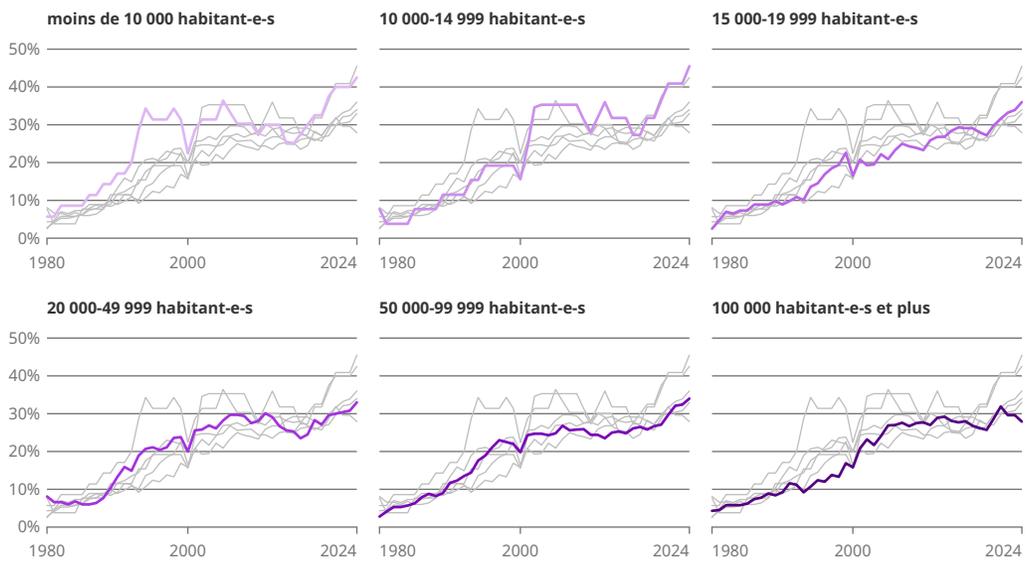
Part des femmes dans les législatifs des villes, selon la taille de la commune, de 1980 à 2024



État des données: 31.12.2024
Source: OFS - Union des villes suisses (UVS)

gr-f-ssv-17.02.02
© OFS 2025

Part des femmes dans les exécutifs des villes, selon la taille de la commune, de 1980 à 2024



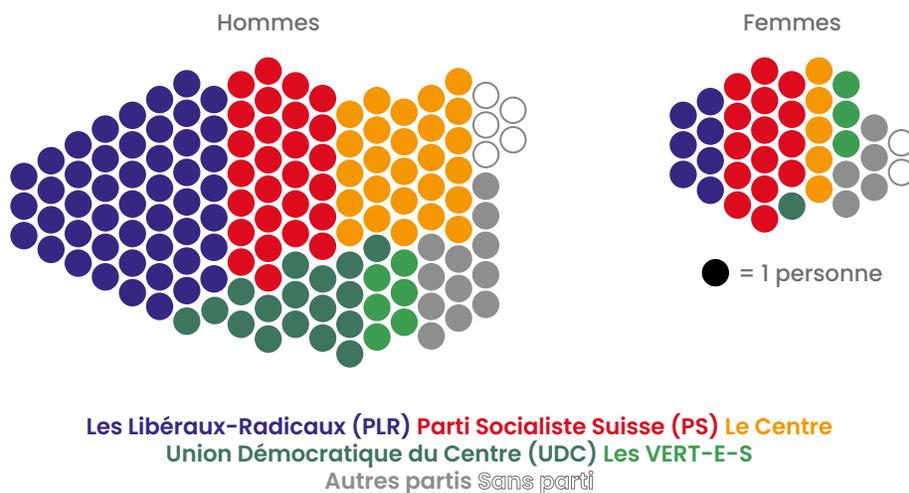
État des données: 31.12.2024
 Source: OFS - Union des villes suisses (UVS)

gr-f-ssv-17.02.04
 © OFS 2025

La femme présidente fait figure d'exception

La présidence des villes est en général occupée par un homme ; seulement 21% des présidences sont féminines. Au niveau partisan, le PLR est en tête de classement avec 31% des sièges.

Mairies selon le genre et le parti d'appartenance, en 2024



Source: Union des villes suisses (UVS)

© OFS 2025





Les données détaillées sur cette thématique sont disponibles en ligne.

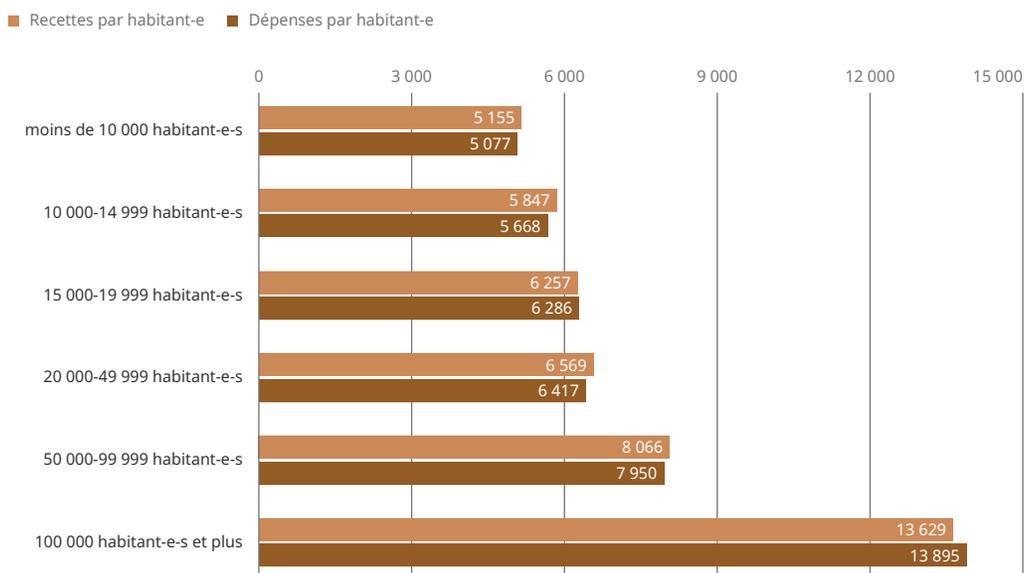
Finances publiques

Les décisions de politique financière des villes s'orientent vers des objectifs économiques, sociaux et écologiques. Aujourd'hui il y a des enjeux sur la question. En ce qui concerne les dépenses, les contextes actuels de la crise climatique et de l'augmentation de la population forcent les villes à investir massivement dans leurs infrastructures. En parallèle, beaucoup de villes réfléchissent à leurs recettes et notamment à leurs taux d'imposition. En effet, tandis qu'une partie d'entre elles décide de baisser ces taux en 2024, une autre partie des villes les augmente. La gestion des finances est centrale pour assurer une situation financière saine dans nos villes, c'est-à-dire une situation équilibrée entre recettes et dépenses.

La formation au centre des investissements

En 2022, 25% des dépenses des villes sont consacrés à la formation et 20% à la sécurité sociale. Ce sont donc de loin les postes de dépenses les plus importants.

Recettes communales et dépenses communales par habitant-e (en Fr.), selon la taille de la commune, en 2022



État des données: 31.12.2022

Source: Administration fédérale des finances – Statistique financière

gr-f-ssv-18.03.01

© OFS 2025

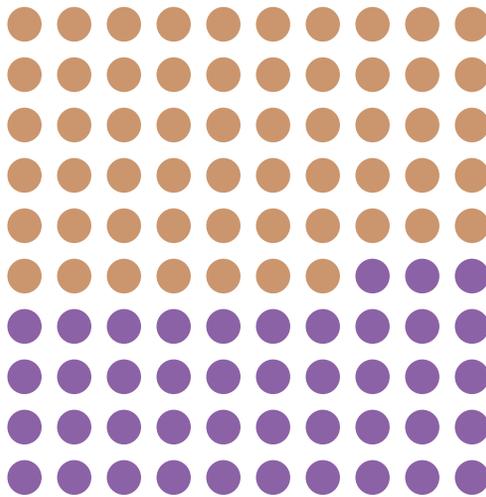
Les comptes au vert

En 2022, 56% des villes suisses terminent avec des comptes positifs. Une situation financière saine passe par un juste équilibre entre dépenses et recettes. Il est, en effet, de la responsabilité de l'État d'investir l'argent du contribuable de manière à garantir une offre publique satisfaisante. Ainsi, le profit réalisé par les villes ne doit bénéficier qu'à leur population. Cependant, elles doivent aussi être attentives à avoir des dépenses équilibrées et limiter leur endettement.

Villes avec comptes annuels positifs et négatifs, en 2022

57%

Villes avec les comptes annuels **positifs**



Villes avec les comptes annuels **négatifs**

43%

Le solde des comptes annuels est le résultat entre la différence des recettes et dépenses communales.

Source: Administration fédérale des finances – Statistique financière

© OFS 2025





Agglomérations

Définition

Afin de représenter statistiquement les structures urbaines actuelles de la Suisse, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a défini fin 2014 l'espace à caractère urbain¹. Pour ce faire, il procède en plusieurs étapes:

Tout d'abord, la densité de la population, des emplois et des nuitées hôtelières est déterminée dans chaque cellule d'une trame régulière placée sur le territoire suisse afin d'identifier des **centres d'agglomération** potentiels.

Les **couronnes d'agglomération** potentielles sont ensuite déterminées d'après l'intensité des flux pendulaires vers les centres.

Enfin, chaque ensemble formé d'un centre et d'une couronne d'agglomération doit avoir un nombre minimum de 20 000 habitant-e-s et de nuitées hôtelières pour pouvoir être qualifié d'*agglomération*.

D'autres catégories urbaines ont aussi été définies hors des agglomérations. En font partie d'une part les communes multi-orientées, qui sont fonctionnellement orientées vers plusieurs centres d'agglomération, d'autre part les centres hors agglomération, dont l'importance est plutôt régionale.

Pour tenir compte de l'évolution du territoire, l'OFS procède, tous les dix ans environ, à une actualisation des niveaux géographiques non-institutionnels sous sa responsabilité. En 2024, les

¹ OFS – Office fédéral de la statistique (2014): *L'espace à caractère urbain 2012* – Rapport explicatif. Neuchâtel.

classifications de l'ensemble des communes ont été recalculées sur la base des données de 2020. La définition des agglomérations reste inchangée.

Selon cette définition, la Suisse compte aujourd'hui 52 agglomérations. Parmi elles, onze sont transfrontalières. L'agglomération de Zurich avec 1,5 million d'habitant-e-s est la plus grande. Sa couronne d'agglomération s'étend jusqu'à 35 kilomètres à partir du centre. La plus petite agglomération est Mels – Sargans, qui compte quelque 21 000 habitant-e-s.

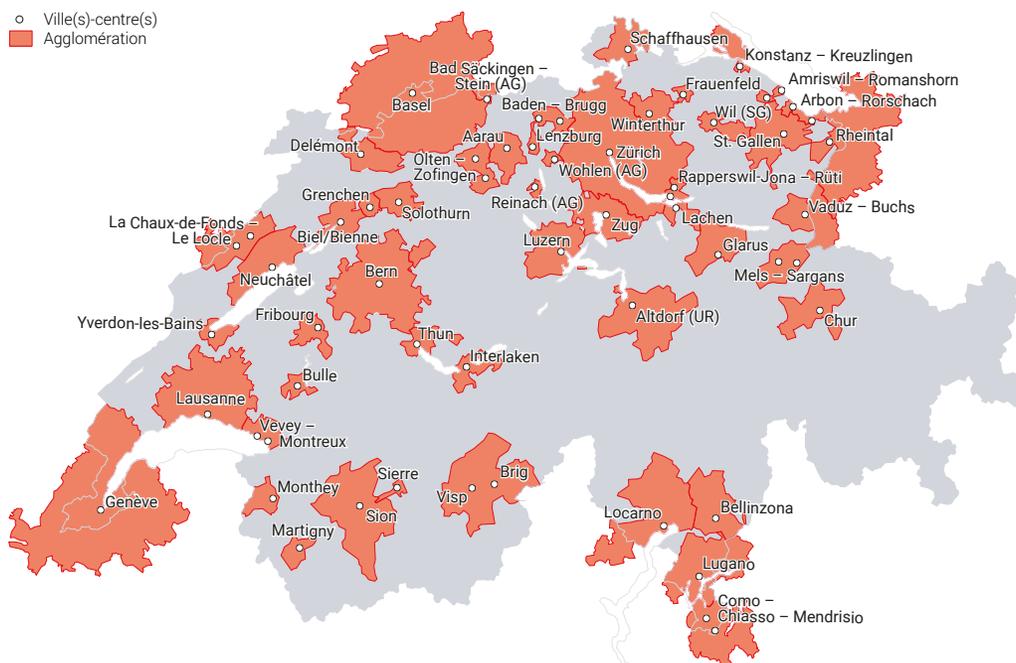
74 %

de la population suisse habite dans une agglomération (2023).

Un Dashboard pour les portraits des agglomérations

Les portraits des agglomérations sont désormais disponibles dans un nouveau Dashboard en ligne (voir code QR). L'interactivité du Dashboard, produit par l'OFS, permet de comparer les agglomérations sur la base de variables issues des thématiques de la population, des emplois, du tourisme ou de la mobilité. Les données utilisées concernent exclusivement les parties suisses des agglomérations transfrontalières.

Les 52 agglomérations de la Suisse, en 2024



Niveau géographique: agglomérations 2020 / Etat des communes: 01.01.2024

Datenstand: 29.04.2025

Source: OFS - Niveaux géographiques de la Suisse

ma-f-ssv-00.07.01.01

© OFS 2025



Définitions

Relevé des structures agricoles

Le relevé des structures agricoles porte sur l'ensemble des exploitations agricoles. Il est coordonné avec l'application des mesures de politique agricole. Les données administratives ainsi recueillies couvrent la grande partie des exploitations agricoles. Afin de compléter les besoins de la statistique, un relevé complémentaire recense les exploitations agricoles restantes (2%). Le relevé des structures agricoles est également utilisé pour mettre à jour le Registre des entreprises et des établissements.

Définition de la population

La statistique de la population et des ménages (STATPOP) a remplacé la statistique de l'état annuel de la population (ESPOP) concernant les données d'état de la population depuis le 31.12.2010. Cette statistique se base sur les registres de personnes de la Confédération et sur les registres des habitant-e-s des communes et des cantons. Elle représente une partie du nouveau système de recensement de la population. La statistique STATPOP comprend, en plus de la population qui était considérée dans ESPOP, les personnes dans le processus d'asile totalisant au moins 12 mois de résidence en Suisse.

Population résidente permanente (STATPOP)

La population résidente permanente selon la statistique STATPOP comprend toutes les personnes de nationalité suisse ayant leur domicile principal en Suisse ainsi que les personnes de nationalité étrangère titulaires d'une autorisation de séjour ou d'établissement d'une

durée minimale de 12 mois. En font partie les personnes avec livret B, C ou livret du DFAE (fonctionnaires internationaux, diplomates et les membres de leurs familles). La statistique recense aussi les personnes de nationalité étrangère titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée pour une durée cumulée minimale de 12 mois. La nouveauté consiste en la prise en compte des personnes dans le processus d'asile totalisant au moins 12 mois de résidence en Suisse. Le concept de population résidente permanente (STATPOP) exploite les données contenues dans les registres administratifs.

Statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT)

Statistique annuelle des naissances, des mariages, des divorces, des décès, des reconnaissances de paternité, des adoptions et des partenariats enregistrés. BEVNAT fournit en outre des données de référence utiles à la statistique de la population et des ménages (STATPOP), aux scénarios démographiques et au calcul d'indicateurs démographiques.

Population résidente (Recensement)

La population résidente comprend toutes les personnes ayant leur domicile en Suisse à un moment donné, indépendamment de leur nationalité, de la durée de leur autorisation de résidence. Les personnes n'ayant pas de domicile officiel en Suisse (telles que les frontaliers travaillant en Suisse, les touristes, les personnes en visite ou en voyage d'affaires) n'en font pas partie. La population résidente comprend officiellement les catégories d'étrangers suivantes: les titulaires d'une autorisation d'établissement de séjour (y compris les réfugiés reconnus), les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée, les personnes du domaine de l'asile, les diplomates et les fonctionnaires des organisations internationales. Sources statistiques: le concept de «population résidente» est utilisé dans le recensement de la population, dans la statistique du chômage du Secrétariat d'État à l'économie et dans la statistique des sans-emplois.

Statistique suisse de la superficie (AREA)

La statistique de la superficie relève périodiquement les informations sur l'utilisation et la couverture du sol. Ce relevé se base sur les photographies aériennes fournies par l'Office fédéral de topographie. En plus des tableaux disponibles, la statistique de la superficie

met également à disposition des données de base hectométriques géocodées pour les systèmes d'information géographique. Ces résultats sont abondamment utilisés par les offices de la Confédération et des cantons, les instituts de recherche et les Hautes écoles, les journalistes, les politiciens et un public intéressé.

Statistique structurelle des entreprises (STATENT)

La statistique structurelle des entreprises (STATENT) a remplacé le recensement des entreprises (RE) en 2011. Réalisée chaque année à partir d'informations tirées des registres (principalement ceux des caisses de compensation AVS et ceux de l'OFS), de même que sur la base de sondages auprès des entreprises, la STATENT regroupe des informations élargies sur l'univers des entreprises. La nouvelle méthode a entraîné des précisions de définition pour les notions d'«emploi» et d'«établissement».

Emploi (STATENT)

Les actifs comptabilisés dans la STATENT perçoivent au moins 2300 francs par an pour leur activité. Le revenu déterminant est le montant soumis à une cotisation AVS obligatoire. L'emploi comprend toutes les personnes (salariés et indépendants) qui exercent une activité rémunérée permettant la production de biens ou de services. Une personne ayant plusieurs contrats de travail a par conséquent plusieurs emplois, dans la mesure où les contrats sont conclus avec des entreprises différentes. L'emploi comprend toujours l'ensemble des actifs, à plein temps et à temps partiel. Les notions d'«emplois» et de «places de travail» sont synonymes.

Établissement (STATENT)

Un établissement correspond à une entreprise, ou à une partie d'entreprise, située à un endroit précis. Dans ce lieu sont exercées des activités pour lesquelles une ou plusieurs personnes travaillent pour le compte d'une même entreprise. Un établissement est pris en compte dans la STATENT dès que des cotisations AVS sont payées.

Bâtiments et logements (StatBL et BAU)

Les bâtiments sont des constructions durables, bien ancrées dans le sol et utilisées pour l'habitat, le travail, la formation, la culture ou le sport.

La statistique de la construction et des logements (BAU) recense tous les bâtiments avec logements nouvellement construits. La statistique des bâtiments et des logements (StatBL) se réfère quant à elle à tous les bâtiments à usage d'habitation existants en Suisse au 31 décembre de l'année considérée. Ils comprennent les bâtiments exclusivement à usage d'habitation (maisons individuelles, maisons à plusieurs logements), les bâtiments d'habitation avec usage annexe (p.ex. bâtiments d'habitation avec locaux industriels, bâtiments d'exploitation agricole, etc.), ainsi que les bâtiments partiellement à usage d'habitation (p.ex. les bâtiments administratifs ou écoles avec logement du concierge, mais également les hôtels, les hôpitaux, les homes, etc.).

Par logement on entend l'ensemble des pièces qui constituent une unité de construction et qui ont un accès autonome depuis l'extérieur ou depuis un espace commun à l'intérieur du bâtiment (cage d'escaliers). Au sens de la statistique, un logement dispose d'un équipement de cuisine (cuisine ou cuisinette).

Logements vacants (LWZ)

On entend par logements vacants ceux qui sont inoccupés et destinés à la location permanente ou à la vente, c'est-à-dire ceux qui sont mis effectivement sur le marché. Les logements sont recensés qu'ils soient meublés ou non, pourvu qu'ils soient habitables. Les logements de vacances et les résidences secondaires sont considérés comme des logements vacants pour autant qu'ils soient destinés à une location durable (trois mois minimum) ou à la vente. Toutes les communes de Suisse sont interrogées.

Relevé structurel (RS)

Le Relevé structurel (RS) est réalisé dans le cadre du recensement annuel de la population depuis 2010. Il vise avant tout l'observation des structures socioéconomiques et socioculturelles de la population en Suisse. Ce relevé complète les informations des registres sur la population, les ménages et les conditions de logement. Ses premiers résultats sont disponibles un an après le jour de référence. De plus, des résultats cumulés seront préparés pour des périodes de trois et cinq ans. Enquête par échantillonnage auprès des personnes dont les adresses sont tirées au sort aléatoirement dans le cadre d'échantillonnage pour les enquêtes sur les personnes et les ménages (SRPH) de l'OFS. Ce cadre d'échantillonnage contient les données des registres officiels de personnes. L'enquête porte sur au moins 200 000 personnes âgées de 15 ans ou plus faisant partie de la population résidente permanente et vivant dans des ménages privés.

Il est possible de compléter le questionnaire en ligne (eCensus) ou sur papier. Les services régionaux de statistique peuvent densifier l'échantillon (jusqu'à son doublement) sur leur territoire. La participation à l'enquête est obligatoire. Variables utilisées sur les thèmes: langues, religions, ménages et formes de vie, migration, formation, travail, mobilité pendulaire, statut d'occupation du logement et loyer.

- Périodicité de la publication: annuel
- Degré de régionalisation: Suisse, grandes régions, cantons et communes d'au moins 15 000 habitant-e-s
- Période de l'enquête: année civile
- Jour de référence: 31 décembre

Statistique de l'hébergement touristique (HESTA)

La statistique de l'hébergement touristique (HESTA) est réalisée à l'échelle nationale auprès de 6000 hôtels, établissements de cure et terrains de camping. Son but est de recueillir des données sur le nombre d'établissements, de chambres et de lits ainsi que sur les arrivées et nuitées selon le pays de provenance des hôtes.

Microrecensement mobilité et transports (MRMT)

Le microrecensement mobilité et transports fournit des informations sur le comportement de la population en matière de mobilité: possession de véhicules, de permis de conduire et d'abonnements de transports publics, intensité journalière et motifs des déplacements, moyens de transport utilisés. Les résultats fournissent une image détaillée du trafic de personnes en Suisse. Ils servent de référence statistique pour l'élaboration et le contrôle de mesures politiques et constituent des données de base pour des analyses approfondies de l'évolution des transports.

Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale (SAS)

La statistique des bénéficiaires de l'aide sociale, élaborée et mise sur pied par l'Office fédéral de la statistique, relève des informations permettant entre autres de déterminer le taux de bénéficiaires de l'aide sociale. Depuis 2005, les données concernant les bénéficiaires de l'aide sociale économique financée par les cantons et les communes sont relevées annuellement sur l'ensemble de la Suisse. Le but principal de la statistique des bénéficiaires de l'aide sociale est de fournir

des informations fiables sur les prestations sociales en Suisse, qui puissent servir de base aux choix et aux décisions politiques. Ceci inclut plus spécifiquement les objectifs suivants:

- connaître l'effectif et la structure des bénéficiaires de l'aide sociale économique, au niveau suisse comme aux niveaux cantonal, régional et communal;
- fournir des informations sur la dynamique et la durée du recours aux prestations de l'aide sociale;
- permettre des comparaisons cantonales, régionales et communales;
- fournir des informations sur la situation des bénéficiaires de prestations sociales.

Statistique des élèves et des étudiant-e-s (SDL)

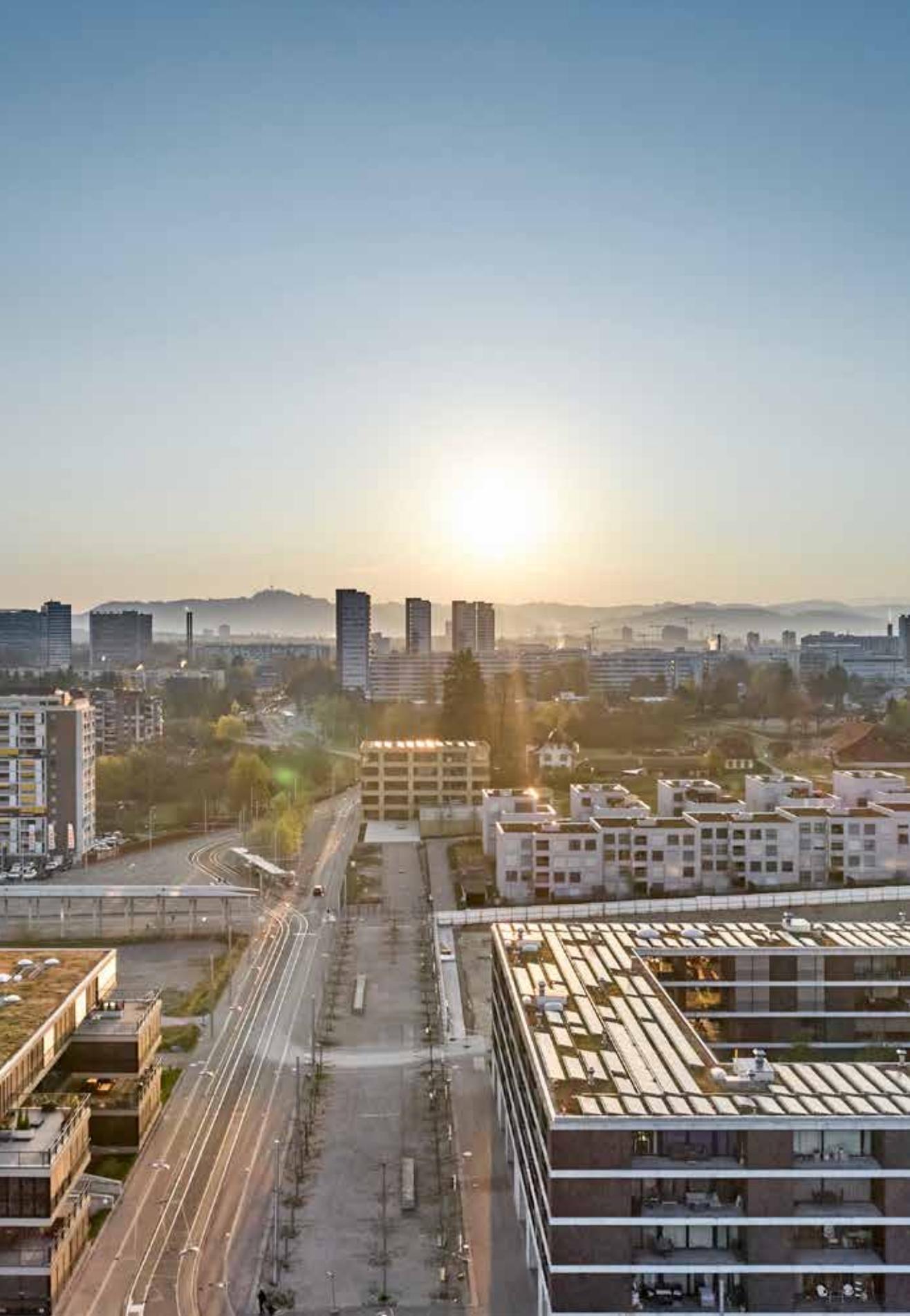
La statistique suisse des élèves et des étudiant-e-s résulte de 26 statistiques cantonales. Sont recensées toutes les personnes qui suivent pendant une demi-année au moins un programme visant un objectif de formation déterminé, à plein temps ou à temps partiel. Le relevé s'étend du degré primaire 1–2 (école enfantine/cycle élémentaire) au degré tertiaire (hautes écoles non comprises) et inclut les institutions de formation publiques et privées. Les données provenant des 26 cantons sont harmonisées au niveau suisse. La statistique est compatible avec la Classification internationale type de l'éducation (CITE) de l'UNESCO.

Espace à caractère urbain 2012 (agglomérations incluses)

L'espace à caractère urbain comprend les agglomérations et deux autres catégories spatiales à caractère urbain: les communes multi-orientées et les centres hors agglomérations. Les agglomérations font partie des régions d'analyse. La définition statistique de l'espace urbain est déterminée par l'OFS depuis plus de 100 ans, afin de mesurer, entre autres, l'urbanisation, phénomène fondamental structurant l'organisation du territoire. Sa fonction principale est de permettre une comparaison spatiale entre des espaces urbains inégalement délimités sur le plan institutionnel. L'attribution des catégories aux communes de la Suisse se base sur des critères statistiques uniformes sur l'ensemble du territoire (essentiellement la densité de la population, le nombre de places de travail, le lien de continuité de la zone bâtie, des nombres minimaux d'habitant-e-s et de flux de pendulaires).

Villes statistiques

Cette typologie basée sur des critères objectifs de densité et de taille permet de définir pour chaque commune de Suisse si elle est une ville au sens statistique. À côté de cette définition statistique et pour des raisons institutionnelles ou historiques, une commune peut se décrire elle-même comme une ville. La délimitation des villes par l'Office fédéral de la statistique n'a pas de portée juridique.



Éditeurs: Union des villes suisses UVS
Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne
Tél. 031 356 32 32, info@uniondesvilles.ch
www.uniondesvilles.ch

Office fédéral de la statistique OFS
Espace de l'Europe 10, 2010 Neuchâtel
Tél. 058 463 60 11
www.statistique.ch

Rédaction: Léa Pacozzi, UVS
Monika Litscher, UVS

Contenu: Davide Molinari, OFS

Série: Statistiques des villes suisses

Domaine: 00 Bases statistiques et généralités

Langue du texte original: Français

Traduction: wordup, Nidau

**Page de titre/ Mise en page/
Graphiques/Cartes:** Publishing et Diffusion PUB, OFS

Impression: Vögeli AG, Langnau

Copyright: Union des villes suisses UVS, Berne 2025
Office fédéral de la statistique OFS, Neuchâtel 2025

Commandes: Union des villes suisses UVS, 3001 Berne
Tél. 031 356 32 32, info@uniondesvilles.ch

Prix: Fr. 20.– (TVA incl.)

Numéro OFS: 1620-2500

ISBN: 978-3-303-00763-1



Commandes

Tél. 031 356 32 32
info@uniondesvilles.ch

Prix

Fr. 20.- (TVA incl.)

Numéro OFS

1620-2500

ISBN

978-3-303-00763-1